



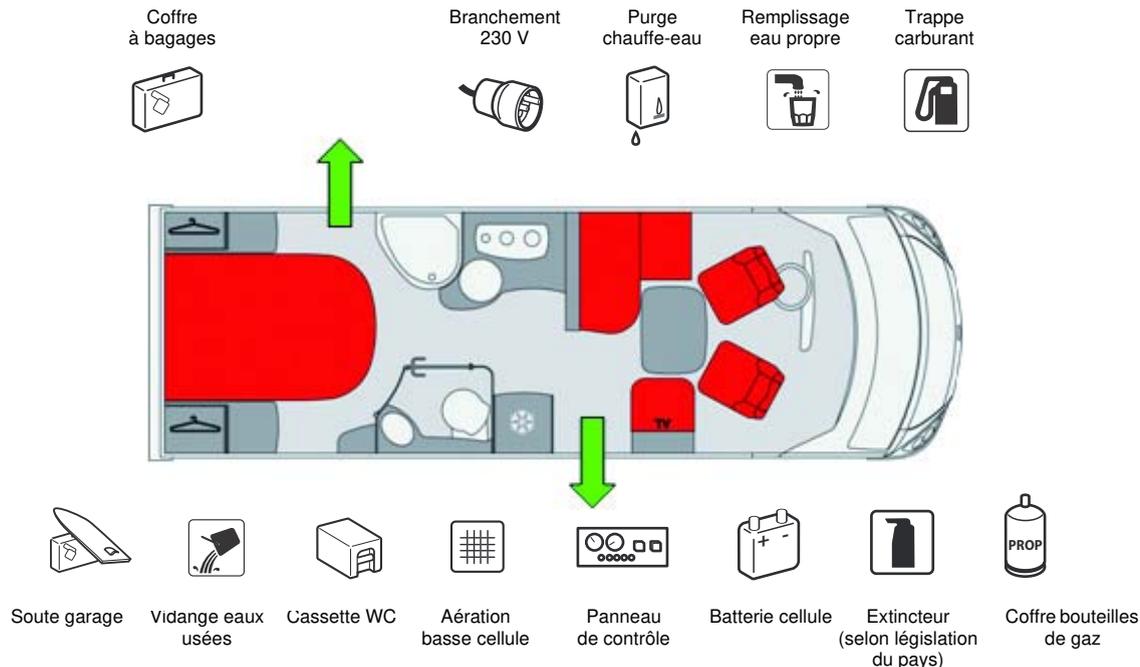
MANUEL UTILISATEUR

Bavaria

Gamme **Nordic**

Composition-type d'un camping car

Les pictogrammes et les différentes zones apparaissant sur ce schéma de principe ne reflètent pas forcément l'implantation de votre camping-car.



Les photographies et illustrations publiées, tout en étant la propriété exclusive du Groupe Pilote, ne sont pas contractuelles. Bavaria se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de modifier, ajouter ou supprimer des composants ou des caractéristiques techniques, dans le seul but d'améliorer la qualité de ses produits. Malgré le soin apporté à sa réalisation, celui-ci ne peut constituer un document contractuel.

1 - Bienvenue

1.1	Bienvenue à bord !	4
1.2	Comment utiliser ce manuel ?.....	4
1.3	Cadre légal	6
1.3.1	Réglementation	6
1.3.2	Garantie	6
1.4	Savoir-vivre du camping-car	7
1.4.1	Principes généraux	7
1.4.2	Stationnement	8
1.4.3	Déchets	8
1.4.4	Organismes de référence.....	9

2 - Découvrez votre camping-car

2.1	Le porteur	10
2.1.1	Le châssis	10
2.1.2	Les roues	10
2.1.3	Les accessoires	10
2.2	La cellule	11
2.2.1	Trappes, ouvertures et vannes	11
2.2.2	Coffres et soutes	12
2.2.3	Aménagement intérieur	12
2.3	Schémas de principe des fluides	13
2.3.1	Eau	13
2.3.2	Électricité	15
2.3.3	Gaz	21
2.3.4	Aération, chauffage	22
2.4	Sécurité.....	23
2.4.1	Incendie.....	23
2.4.2	Gaz.....	24
2.4.3	Électricité.....	24
2.4.4	Issues de secours	24

3 - Préparation du voyage

3.1	Remise en service après immobilisation	26
3.1.1	Eau propre	26
3.1.2	Réfrigérateur	26
3.2	Plein et niveaux	26
3.2.1	Carburant.....	26
3.2.2	Pression des pneus	27
3.2.3	Eau propre	27
3.2.4	Gaz	28
3.2.5	Batterie.....	28
3.3	Équipements pratiques et de secours.....	28
3.3.1	Ampoules.....	29
3.4	Chargement.....	30
3.4.1	Prescriptions techniques.....	30
3.4.2	Calcul des masses.....	30
3.4.3	Stockage des bagages	31
3.4.4	Remorque	32
3.4.5	Réglage du lit garage électrique en hauteur ...	33

4 - Déplacement

4.1	Sécurisation avant le départ.....	34
4.2	Réglages.....	34
4.3	Conduite	35
4.4	Places assises autorisées	35

5 - Arrêts et stationnement

5.1	Choix de l'emplacement	38
5.2	Sécurisation à l'arrêt.....	38
5.3	Alimentations	38
5.3.1	Mise en service de l'eau	38
5.3.2	Mise en service du gaz	39
5.3.3	Électricité 230 V	39

5.4 Vidange	40	7.2.1 Cabine.....	61
5.4.1 Eaux usées	40	7.2.2 Mobilier	61
5.4.2 WC	40	7.2.3 Coussins, matelas, rideaux.....	61
5.5 Isolation	40	7.2.4 Entretien des baies	61
5.6 Verrouillage	40	7.2.5 Équipements sanitaires.....	62
6 - Utilisation des équipements		7.2.6 Appareils de cuisson.....	62
6.1 Ouvrants	41	7.2.7 Réfrigérateur.....	62
6.1.1 Fenêtres	41	7.2.8 Chauffe-eau	62
6.1.2 Toit ouvrant	44	7.2.9 Panneau de contrôle.....	62
6.2 Cuisine	47	7.3 Nettoyage de l'extérieur	63
6.2.1 Évier	47	7.3.1 Lavage de la carrosserie.....	63
6.2.2 Hotte	47	7.3.2 Goudron	64
6.2.3 Appareils fonctionnant au gaz.....	47	7.3.3 Petites rayures	64
6.3 Table	53	7.4 Hivernage ou arrêt prolongé	64
6.3.1 Table à rallonge escamotable.....	53	7.4.1 Batteries	64
6.4 Télévision	54	7.4.2 Eau.....	66
6.5 Éclairage indirecte	55	7.4.3 Mise hors service du réfrigérateur	67
6.6 Autoradio et Autoradio lecteur DVD et GPS	55	7.4.4 Coussins, matelas, rideaux	67
6.7 Caméra de recul	55	7.4.5 Réparations.....	68
6.8 Cabinet de toilette	56		
6.8.1 Douche et lavabo	56		
6.8.2 WC	56		
6.9 Couchage	56		
6.9.1 Le couchage dînette.....	56		
6.9.2 Le couchage en pavillon	58		
6.9.3 Lit à tête relevable – modèles C uniquement..	59		
6.9.4 Lits jumeaux.....	59		
7 - Entretien et hivernage			
7.1 Installation gaz	61		
7.2 Entretien de l'intérieur	61		

1 - Bienvenue

1.1 Bienvenue à bord !

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir fait confiance à Bavaria.

Il est très important de lire attentivement ce manuel d'utilisation, ainsi que les notices livrées avec chaque équipement : réfrigérateur, chauffe-eau, chauffage, four, etc.

Bien utiliser votre camping-car vous permet un meilleur confort de vie et préserve la valeur de votre véhicule.

Dans tous les cas, le réseau Bavaria est à votre disposition, ainsi que le Service Relation Client Bavaria (voir coordonnées chapitre 7).

La contrefaçon, la traduction ou la copie de tout ou partie du présent document sont interdites. Toute copie totale ou partielle devra faire l'objet d'une autorisation écrite préalable de notre part.

Bon voyage avec votre camping-car Bavaria.

1.2 Comment utiliser ce manuel ?

Toujours emporter le manuel de l'utilisateur dans le camping-car, et transmettre les instructions de sécurité aux autres utilisateurs.

Ce document contient des remarques importantes dont certaines engagent la sécurité des personnes. Vous devez les lire attentivement. Vous trouverez ci-après la signification des différents pictogrammes associés à ces remarques :



Le contenu de ce manuel est susceptible d'évoluer. Vous trouverez la dernière mise à jour sur notre site Internet.



Attention, risque de dommage corporel

Si vous ne tenez pas compte de cette remarque, vous risquez de mettre en danger des personnes.



Attention, risque de dommage matériel

Si vous ne tenez pas compte de cette remarque, vous risquez d'endommager le ou les appareils concernés.



Information complémentaire

Ces remarques complètent votre information ou attirent votre attention sur un détail utile.



Préservons l'environnement

Certaines manipulations ou comportements risquent de détériorer la qualité de notre environnement.



Usage en période froide

Attention aux risques particuliers liés au froid.



Restriction de garantie

Attention, vous risquez une restriction ou une remise en cause de la garantie si vous n'observez pas ces recommandations.

1.3 Cadre légal

1.3.1 Réglementation

Le véhicule doit être immatriculé conformément à la réglementation.

Il n'y a pas de réglementation spécifique concernant l'utilisation d'un camping-car. A la fois véhicule et mode d'hébergement, le camping-car est soumis aux dispositions des codes suivants (différents suivant les pays) :

- code de la route pour la conduite automobile
- code général des collectivités territoriales et code de la route pour le stationnement sur la voie publique
- code de l'urbanisme pour le stationnement sur le domaine privé

1.3.2 Garantie

- La garantie, assurée par le concessionnaire vendeur, est de 24 mois à partir de la date de livraison et de mise en mains. Elle est impérativement mentionnée par le concessionnaire vendeur dans le cadre réservé à cet effet sur le certificat de garantie.
- La garantie ne s'applique qu'à la partie cellule ainsi qu'aux transformations effectuées par la société GP SAS sur le châssis porteur ; la partie châssis bénéficie par ailleurs de la garantie du constructeur automobile.
- La garantie devra, dans la mesure du possible, être assurée par le concessionnaire vendeur tant pour la cellule proprement dite, que pour les pièces défectueuses qui peuvent être échangées indépendamment.
- Le camping-car sera laissé à la disposition du concessionnaire pour les travaux d'échange ou de réparation. Les frais de transport aller-retour (tant pour le camping-car que pour les personnes) ou autres frais engendrés directement ou indirectement pour cela ne feront l'objet d'aucun dédommagement.
- Dans le cas d'appareils électroménagers disposant de leurs propres garanties Constructeur (réfrigérateur, chauffage...), il y a lieu de s'adresser au représen-



Certificat de garantie

tant de la marque le plus près de votre domicile (voir la liste des représentants jointe à la notice de l'appareil concerné) ou, à défaut, à votre concessionnaire Bavaria.

- Il est impératif de remplir les documents de garantie lorsque les appareils en sont pourvus et de les retourner aux différents fabricants.

La garantie est exclue dans les cas suivants :

- L'acheteur n'a pas suivi les instructions d'utilisation
- Le réglage du parallélisme n'a pas été effectué à 1 500 km
- Le camping-car a été modifié par une personne non habilitée ou par le montage de pièces non d'origine
- Le dommage ou le défaut sont le résultat de la non-observation du Code de la route
- Le dommage est le résultat d'une utilisation impropre ou négligente
- Usure naturelle
- Le camping-car a été réparé dans un atelier non-agréé par la société GP SAS ou sans son accord écrit préalable
- Le camping-car a été transformé ou équipé d'accessoires non posés par le constructeur et qui sont susceptibles d'en affecter les caractéristiques substantielles

1.4 Savoir-vivre du camping-cariste

1.4.1 Principes généraux

La discrétion est la première qualité du camping-cariste accompli qui doit s'attacher à ne laisser aucune trace de son passage.

Savoir-vivre, respect de l'autre et protection de l'environnement sont des valeurs universelles qui s'appliquent particulièrement aux camping-caristes.

L'utilisation des camping-cars comme habitation impose de respecter des règles vis-à-vis de la population des endroits fréquentés.





1.4.2 Stationnement

Dans les centres villes ou en milieu urbain, il est opportun de choisir des lieux de stationnement :

- à faible densité de population
- ne gênant pas la visibilité et la pratique du commerce
- pour lesquels le gabarit du camping-car ne pourra d'évidence pas constituer une gêne à la circulation

De même, l'utilisation des camping-cars comme habitation doit s'effectuer dans ces lieux :

- sans débordement sur l'espace à l'extérieur du véhicule
- sans nuisance pour les riverains
- sans monopolisation de l'espace public
- en surveillant les animaux domestiques de manière à éviter les ennuis et les souillures



1.4.3 Déchets

L'évacuation des eaux usées doit être réalisée :

- dans des endroits appropriés et en aucun cas près des habitations, des cours d'eau ou des cultures.
- la vidange d'eaux « noires » (WC) est strictement interdite dans le réseau des eaux pluviales.

Pendant les trajets, toutes les vannes d'évacuation des eaux doivent être fermées. Même l'évacuation des eaux propres, pour ne pas paraître suspecte, doit être effectuée avec discrétion.

On aura toujours intérêt à se familiariser avec les moyens dont disposent les localités pour permettre les évacuations dans de bonnes conditions.

L'élimination des ordures ménagères doit être faite en utilisant des sacs à disposer dans les endroits prévus à cet effet.



Les eaux usées doivent être évacuées dans des endroits appropriés et en aucun cas près des habitations, des cours d'eau ou des cultures.

C'est en respectant l'ensemble de ces principes de bon sens que chacun pourra profiter pleinement des multiples plaisirs que procure la passion du camping-car.

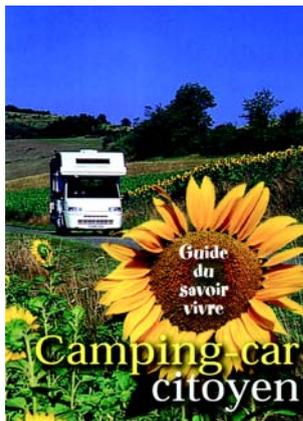
1.4.4 Organismes de référence

Vous pouvez vous procurer le « Guide du savoir-vivre - Camping-car citoyen » au CLC (Comité de liaison du camping-car) sur Internet. Vous pouvez aussi vous rapprocher du Syndicat des véhicules de loisirs.



www.accueil-camping-car.com

www.syndicat-vehicules-loisirs.com



Le CLC engage chaque utilisateur à suivre la charte éditée par cet organisme.



Le **CLC** est constitué de trois organismes :

- Syndicat des constructeurs de camping-cars (SICVERL)
- Syndicat des distributeurs de camping-cars (DICA)
- Fédération des clubs d'utilisateurs de camping-cars (FACCC)

2 - Découvrez votre camping-car

2.1 Le porteur

2.1.1 Le châssis

Le manuel d'utilisation et le carnet d'entretien du châssis édités par le constructeur automobile doivent vous être fournis à la livraison par votre concessionnaire. Nous vous conseillons d'en prendre connaissance et de suivre les instructions quant à l'entretien du châssis.

Le réglage du parallélisme est effectué en usine par le constructeur du châssis. Il doit impérativement être contrôlé à 1 500 km. Un nouveau contrôle est fortement conseillé à 20 000 km. Ces interventions sont à la charge de l'utilisateur.

Sur les châssis Fiat, la frappe à froid du châssis se situe sur le passage de roue avant droit (visible par une fenêtre dans le coffre avant droit).

2.1.2 Les roues

Pour la pression de gonflage, voir le chapitre 3.

En cas de crevaison, utiliser le kit de réparation rapide qui se situe dans un des coffres.

2.1.3 Les accessoires

Porte-moto et attelages de remorque doivent être impérativement homologués et équipés d'un circuit électrique approprié.

Bavaria propose des rallonges et attelages homologués en option sur certains modèles (consultez votre concessionnaire).



Frappe à froid via fenêtre dans coffre à gaz avant droit.



Kit de réparation rapide



Le réglage du parallélisme doit être contrôlé impérativement à 1 500 km. Un nouveau contrôle est fortement con-seillé à 20 000 km.



Les accessoires entraînent une réduction de la capacité de charge du camping-car et modifient la tenue de route. Le conducteur doit adapter sa conduite, voire réduire sa vitesse dans certains pays.



Porte-moto

Dans certains cas, la pose d'un renfort de suspension arrière homologué est conseillé (consultez votre concessionnaire).

2.2 La cellule

2.2.1 Trappes, ouvertures et vannes

(Voir schéma de principe en première page)

Votre camping-car dispose de plusieurs types d'ouvertures sur l'extérieur :

Des ouvrants

- Porte(s) d'accès à la cabine
- Porte d'entrée de la cellule habitable
- Fenêtre(s) latérale(s)
- Toit ouvrant
- Lanterneaux (translucides)
- Portillons d'accès aux soutes de rangement
- Portillon d'accès à la cassette WC pour sa vidange

Des trappes

- Carburant
- Remplissage d'eau propre

Des vannes d'évacuation

- Vidange du réservoir d'eau propre
- Vidange du chauffe-eau
- Évacuation des eaux usées



En aucun cas, Bavaria ne peut être tenu responsable du montage d'un attelage ou d'un porte-moto non agréé par ses services techniques.

Des dispositifs d'aération

- Grilles et/ou cheminées d'évacuation de l'air vicié (pour appareils de cuisson, réfrigérateur, chauffage... selon modèle)
- Dispositifs intégrés dans les lanterneaux

2.2.2 Coffres et soutes

Plusieurs coffres à bagages sont répartis à l'intérieur et à l'extérieur de votre camping-car.

2.2.3 Aménagement intérieur

Votre camping-car est constitué de quatre zones d'équipements pour votre confort et votre sécurité. Les aménagements diffèrent selon les modèles et les options livrés.

- Conduite : sièges équipés de ceintures de sécurité
- Repas : table, sièges, évier, appareils de cuisson, réfrigérateur
- Toilette : lavabo, douche, WC
- Séjour : logement TV, rangements



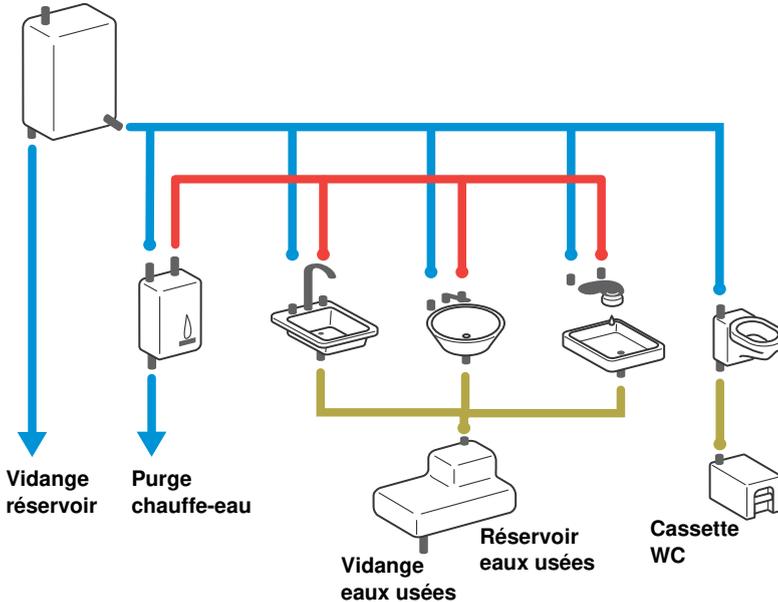
Soute-garage

2.3 Schémas de principe des fluides

2.3.1 Eau

Schéma d'alimentation

Réservoir eau propre





Eau propre

Le remplissage se fait par une trappe d'orifice de remplissage muni d'un bouchon fermant à clef, repérable par un pictogramme.

Le réservoir est situé dans le plancher.



Eaux usées

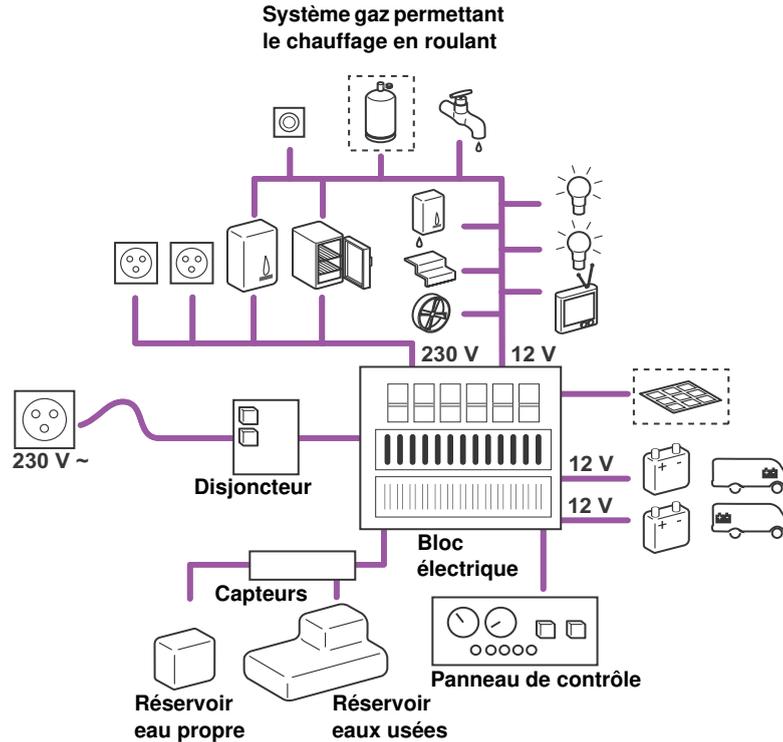
Les eaux usées sont recueillies dans un réservoir situé sous le véhicule ou dans le plancher. La vidange s'effectue au moyen d'une vanne d'évacuation située derrière la jupe de bas de caisse ou dans le plancher accessible par un portillon.



**Vanne d'évacuation des
eaux usées (dans un double
plancher côté passager)**

2.3.2 Électricité

Schéma d'alimentation



Ne jamais permettre ou réaliser de modifications ou installations et appareils électriques, sauf par des installateurs agréés.



Un montage incorrect des accessoires électriques et électroniques risque d'endommager sérieusement le camping-car et entraîne l'annulation de la garantie.



Prise d'alimentation 230 V

L'alimentation électrique se compose d'une partie 230 V courant alternatif et d'une partie 12 V courant continu.

Alimentation 230 V

Le branchement sur une alimentation secteur permet :

- le rechargement de la batterie cellule
- l'utilisation d'une prise secteur dans la cuisine, les toilettes et la banquette côté chauffeur
- le fonctionnement du réfrigérateur en 230 V
- le fonctionnement du chauffage

Alimentation 12 V

L'alimentation 12 V du camping-car provient de deux batteries : la batterie *moteur* et la batterie *cellule*.

La batterie moteur alimente tous les équipements électriques de la partie automobile.

La batterie cellule alimente les appareils électriques de la partie habitable. Cette batterie est de type « semi-stationnaire ». En aucun cas elle ne peut être remplacée par une batterie de démarrage. Pour tout remplacement, consultez votre concessionnaire.

Les deux batteries sont séparées par un coupe-circuit électronique qui assure la charge suivant l'alternateur ou la recharge par le chargeur automatique (alimentation 230 V).

Le chargeur du bloc électrique apporte une charge d'appoint à la batterie moteur afin de compenser les faibles consommations dues au fonctionnement d'un autoradio par exemple. En aucun cas, cette opération ne peut recharger complètement une batterie vidée.



Batterie cellule (soute)



Un dévidoir de câble doit être entièrement déroulé afin d'éviter une surchauffe du câble d'alimentation en courant.

Panneau solaire

Un panneau solaire peut être branché sur le connecteur 4 du bloc électrique. Il est important de bien suivre les instructions de montage fournies par le constructeur du panneau solaire.

Groupe électrogène

Pour l'utilisation d'un groupe électrogène, respecter l'ordre des étapes :

- Démarrer en premier le groupe électrogène
- Brancher le câble 230 V sur le camping-car

Convertisseur

(option)

Le véhicule est équipé d'un convertisseur qui permet d'alimenter une prise 230 V disponible avec une puissance maximum de 150 W. Le convertisseur étant doté d'une consommation de veille, il est impératif de couper l'alimentation à l'aide de l'interrupteur afin de ne pas décharger la batterie cellule. L'interrupteur est situé à côté de la centrale de commande. Pour les instructions d'utilisation du convertisseur, veuillez consulter la notice du constructeur.



Les panneaux solaires fournissent une charge d'appoint souvent insuffisante en cas d'utilisation nocturne et simultanée de plusieurs appareils électriques.



Un groupe électrogène raccordé sur le réseau 230 V du camping-car doit être parfaitement régulé (risque de détérioration du chargeur interne).



Avant de brancher votre appareil électrique, vérifier qu'il est compatible avec le courant délivré par le convertisseur.

Les éléments du circuit

Bloc électrique

Le bloc électrique comprend un chargeur, un transformateur (distribution 12 V complète) et des fusibles (protection des circuits). Il est situé sous la banquette.

Disjoncteur

Le disjoncteur est placé à côté du bloc électrique.

Capteurs

Les capteurs mesurent le niveau des réservoirs d'eau propre et d'eaux usées.

Fusibles - Bloc électrique

Désignation	Fonction	Localisation	Amp	Couleur
F1	Batterie cellule	Sur porte-fusible	50 A	Rouge
F2	Batterie moteur	Sur porte-fusible	50 A	Rouge
F3	12 V réfrigérateur	Sur module fusible relais	20 A	Jaune
F4	Détection batterie cellule	Sur module fusible relais	2 A	Bleu
RL	Relais marchepied (suivant modèle)	Sur module fusible relais		
Chauffage	Combiné chauffage/ chauffe-eau	Bloc électrique	10 A	Rouge
Lumière 1	Éclairage intérieur côté droit	Bloc électrique	15 A	Bleu

* suivant options et modèles



Bloc électrique



Le courant consommé ne doit pas dépasser 90 % de la valeur nominale du fusible correspondant du bloc électrique.

Désignation	Fonction	Localisation	Amp	Couleur
Lumière 2	Éclairage intérieur côté gauche / Hotte*	Bloc électrique	15 A	Bleu
Auxiliaire 1	Four*	Bloc électrique	10 A	Rouge
Lampe extérieure	Lampe auvent	Bloc électrique	5 A	Orange
Lit électrique	Lit électrique	Bloc électrique	20 A	Jaune
Marchepied	Marchepied*	Bloc électrique	20 A	Jaune
Auxiliaire 3	Prise 12 V WC*	Bloc électrique	15 A	Bleu
Auxiliaire 4	Prise 12 V salon*	Bloc électrique	15 A	Bleu
Auxiliaire 5	Prise 12 V chambre*	Bloc électrique	15 A	Bleu
Auxiliaire 6	Prise 12 V cuisine	Bloc électrique	15 A	Bleu
Télévision	Prise 12 V TV	Bloc électrique	10 A	Rouge
Pompe	WC / Pompe	Bloc électrique	7,5 A	Marron
Autoradio	Puissance autoradio*	Bloc électrique	15 A	Bleu
Auxiliaire 2	Signal autoradio*	Bloc électrique	10 A	Rouge
		Boîtier fusible Fiat F49	20 A	Jaune
	Panneau de commande réfrigérateur	Polyswitch à réarmement auto dans le bloc électrique	2,5 A	
	Prise 230 V	Disjoncteur	16 A	
	Lève-vitre électrique et rétroviseurs électriques	Boîtier fusible Fiat (voir notice constructeur)		
* suivant options et modèles				



Panneau de contrôle

Le panneau de contrôle

Le panneau de contrôle permet de commander les fonctions électriques de la partie habitable du camping-car et d'afficher les niveaux des batteries et des réservoirs d'eau. Il est placé au-dessus de la porte d'entrée de la cellule. Pour le fonctionnement du panneau de contrôle, voir la notice du fabricant. Pour le fonctionnement du panneau de contrôle, voir la notice du fabricant.

Réerves techniques

L'installation électrique du camping-car doit être conforme aux normes en vigueur. Les manipulations sur l'installation électrique peuvent porter atteinte à la sécurité des personnes et du véhicule et sont donc interdites.

Il est formellement interdit de procéder à des modifications au niveau du panneau de contrôle. Seul un personnel spécialisé est habilité à effectuer le raccordement électrique, conformément au manuel de montage du fabricant.

Tension de service

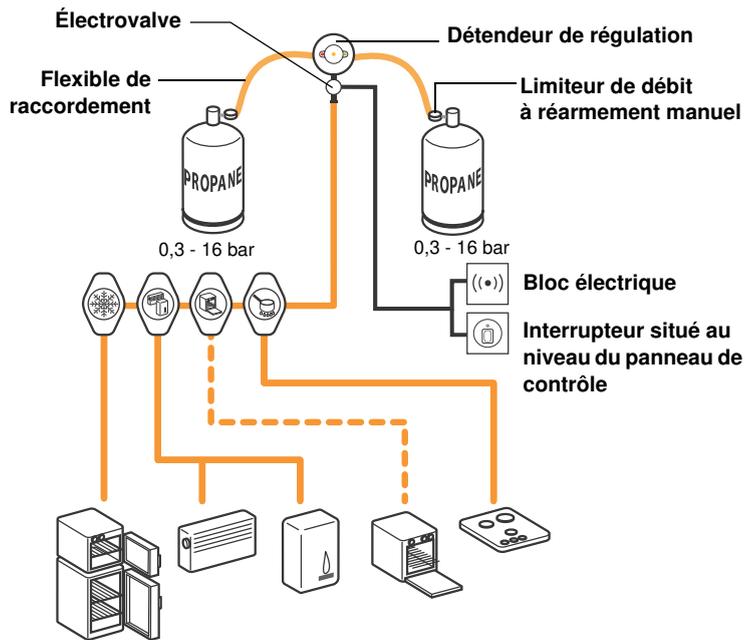
La tension nominale est de 12 V. L'alimentation par bloc électrique autorise des tensions variant de 10 à 14,5 V.



Les travaux de raccordement doivent être effectués uniquement hors tension.

2.3.3 Gaz

Schéma d'alimentation



Installation

Votre camping-car peut contenir deux bouteilles avec inverseur automatique et système permettant l'utilisation du chauffage en roulant.



Seul un installateur agréé est autorisé à intervenir sur les appareils fonctionnant au gaz.



On peut stocker deux bouteilles dans le coffre à gaz

Les bouteilles de gaz sont à placer dans le coffre extérieur prévu à cet effet. L'installation fonctionne au propane exclusivement, dans tous les pays.

La pression d'utilisation est de 30 mbar.

Pour tous branchements d'éléments supplémentaires sur votre installation, consultez votre concessionnaire (cf. notice livrée avec le camping-car).

- Ne pas modifier le type du détendeur
- Ne pas utiliser les appareils sous une pression de service différente
- Changer les tuyaux d'alimentation souples (lyres) équipés d'un limiteur de débit à réarmement manuel avant la date limite indiquée dessus pour un modèle homologué, identique à celui d'origine

Les bouteilles doivent être fermement attachées avec les sangles prévues dans le coffre.

Système gaz permettant le chauffage en roulant

Ce système permet de couper l'alimentation gaz en cas d'efforts anormaux (choc, accident, secousse violente...) ou d'inclinaison anormale (> 57°).

Il répond à la réglementation européenne et vous autorise à utiliser le chauffage gaz en roulant.

Ce système est équipé d'un détendeur à inverseur automatique.

Aucun autre appareil que le chauffage n'est conçu pour être utilisé en roulant.

2.3.4 Aération, chauffage

La présence d'aérations permanentes, hautes et basses, est indispensable pour assurer un renouvellement de l'air en permanence.

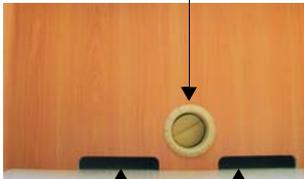
- L'aération basse est généralement réalisée par une découpe au pied des meubles ou dans le plancher.
- L'aération haute est assurée par les fenêtres de toit qui disposent d'une aération permanente.

Ces dispositifs favorisent une convection naturelle de l'air, y compris à l'intérieur des banquettes.



Aération haute

bouche de chauffage



Aération basse



Le fonctionnement d'une bouteille de gaz «Twiny» peut être perturbé par temps froid lors d'une consommation de gaz importante (chauffage). Utiliser de préférence une bouteille de 13 kg, et la «Twiny» en réserve.



Les dispositifs d'aération ne doivent en aucun cas être occultés, même en hiver. Attention à les maintenir propres et sans poussière.

2.4 Sécurité

Ne jamais laisser d'enfants dans votre camping-car sans surveillance. Ce principe de précaution est fondamental dans un camping-car compte tenu de la présence d'équipements électriques moyenne et basse tension et d'équipements fonctionnant au gaz.

L'utilisation des lève-vitres électriques peut être dangereuse. S'assurer que, pendant le mouvement des vitres, les passagers ne sont pas exposés au risque de pincement.

2.4.1 Incendie

Prévoir un extincteur à poudre sèche d'une capacité d'au moins 1 kg homologué et se familiariser avec sa notice d'utilisation.

Prévoir une couverture anti-feu près de la cuisine.

Consulter les dispositions locales de prévention des incendies.

Ne pas conserver de bombes aérosol dans le camping-car ; il y a danger d'explosion à des températures supérieures à 50°C, température souvent atteinte en été.

Ne jamais utiliser d'appareils de cuisson ou de chauffage autres que ceux équipant le camping-car. Si vous devez brancher un appareil de cuisson ou un radiateur électrique, il doit être de type à radiation directe, pour éviter les risques d'incendie et d'asphyxie.

Vous trouverez les schémas de ou des issue(s) de secours de votre camping-car dans le paragraphe "Issues de secours", page 24.



Attention au risque de pincement lors de l'utilisation des lève-vitres électriques.



Fermer les bouteilles de gaz



Aérer en ouvrant toutes les ouvertures



2.4.2 Gaz

Fuite de gaz

En cas d'odeur de gaz, n'allumer ni lumière, ni lampe de poche, ni briquet, ni allumette, n'actionner aucun élément électrique (ex. interrupteur), jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune odeur de gaz. Vous devez immédiatement :

1. Fermer les bouteilles de gaz
2. Aérer en ouvrant toutes les ouvertures

Il faut toujours avoir deux bouteilles raccordées à l'inverseur.

2.4.3 Électricité

Toute modification ou réparation du circuit électrique effectuée de façon non conforme et sans tenir compte des caractéristiques techniques du circuit peut provoquer des anomalies de fonctionnement et engendrer des risques d'incendie.

Le liquide contenu dans la batterie cellule, comme dans la batterie principale, est toxique et corrosif. Éviter tout contact avec la peau ou les yeux. Veillez à ne pas approcher de la batterie, une flamme, une source possible d'étincelles ou une bombe aérosol : danger d'explosion et d'incendie.

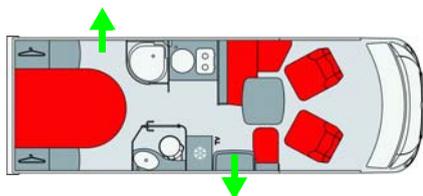
La batterie est un accessoire dangereux et des manœuvres incorrectes peuvent provoquer des décharges électriques de très grande intensité. Éviter d'approcher impérativement de la batterie, des flammes ou des cigarettes allumées. Ne pas provoquer d'étincelles : danger d'explosion et d'incendie.

2.4.4 Issues de secours

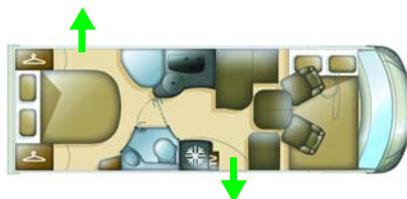
Les schémas ci dessous vous indiquent les issues de secours prévues dans votre camping-car suivant la réglementation en vigueur.



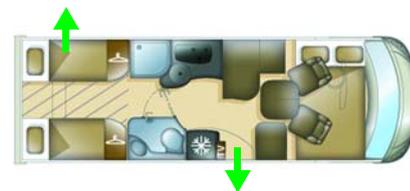
Lorsqu'il y a intervention sur la batterie ou à proximité, toujours se protéger les yeux avec des lunettes spéciales.



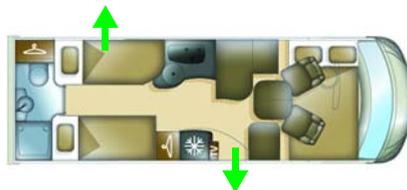
I7102C



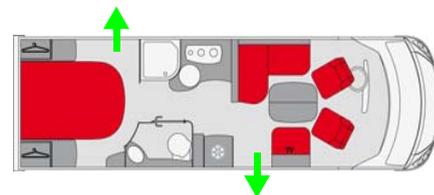
I7402C



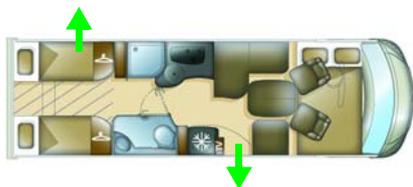
I7402GJ



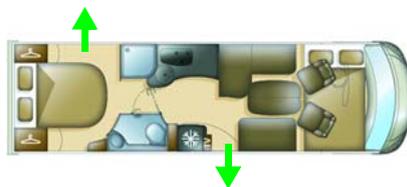
I7402J



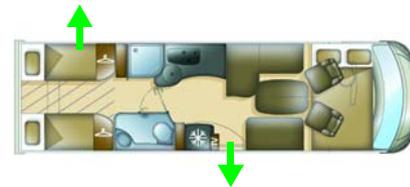
I7802C



I7802GJ



I8302C



I8302GJ

3 - Préparation du voyage

3.1 Remise en service après immobilisation

3.1.1 Eau propre

La mise en pression après une longue période d'hivernage conduit à une arrivée saccadée de l'eau. Il convient donc de purger le circuit en laissant le robinet ouvert. La pression devient constante lorsque l'air s'est complètement échappé des tuyauteries.

3.1.2 Réfrigérateur

En cas de fonctionnement au gaz, retirer impérativement les caches extérieurs des aérateurs haut et bas.

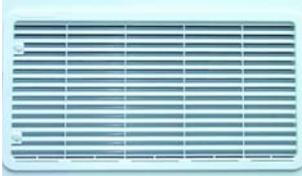
Les caches ne doivent être utilisés qu'en cas de grand froid afin de protéger l'habitacle ; dans ce cas, aucun appareil à gaz ne doit fonctionner.

3.2 Plein et niveaux

3.2.1 Carburant

Le réservoir de carburant est accessible par une trappe fermant à clef et repéré par un pictogramme. Consulter le manuel d'utilisation du constructeur du châssis pour les spécificités techniques.

Avant de faire le plein, éteindre les appareils à gaz en coupant l'alimentation gaz via l'interrupteur situé au niveau du panneau de contrôle, ainsi que les téléphones portables.



Aérateur de réfrigérateur sans son cache



Il est formellement interdit d'utiliser les appareils à gaz pendant le remplissage de carburant, y compris le chauffage pour lequel l'utilisation en route est néanmoins possible.

3.2.2 Pression des pneus

Pour rouler en toute sécurité, vérifier la pression des pneus tous les 15 jours et avant tout long trajet.

Contrôler la pression à froid. Ne diminuer en aucun cas la pression des pneus lorsque ceux-ci sont chauds, sinon la pression serait trop basse une fois les pneus froids. Vous devez adapter la pression des pneus à la charge du véhicule.

Pression de gonflage à froid préconisée par les fabricants

Pneumatiques	Pression avant	Pression arrière
	bars	bars
FIAT		
• Pneumatiques avec valve métallique (type Michelin Camping)		
215/70 R15 CP	5,0	5,5
225/75 R16 CP (modèle 2 essieux)	5,5	5,5
225/75 R16 CP (modèle 3 essieux)	5,5	3,8



Affichage de la pression des pneus

Consulter la notice du constructeur automobile pour connaître la pression adéquate. Cette information figure en général sur une plaque dans la portière ou la trappe à carburant.

3.2.3 Eau propre

Vous pouvez vous approvisionner dans les stations service lorsque vous faites le plein de carburant.

Par ailleurs, de plus en plus de bornes de service sont installées à l'initiative des communes : les utiliser à la fois pour le remplissage d'eau propre et la vidange des eaux usées.

Le remplissage se fait par un bec extérieur muni d'un bouchon fermant à clef repéré par un pictogramme.



Le sous-gonflage des pneumatiques réduit leur durée de vie et compromet votre sécurité : risque d'explosion, augmentation de la distance de freinage, perte d'adhérence.



3.2.4 Gaz

Mise en marche et arrêt de l'installation

Pour la mise en marche et l'arrêt de l'installation du gaz, voir la notice du constructeur.

Remplacement de la bouteille vide

Pour le remplacement de la bouteille vide, voir la notice du constructeur.

Les bouteilles doivent être sanglées fermement avant de refermer le coffre.

Suivant les pays, les raccords des bouteilles de gaz sont différents. Avant de changer de bouteille de gaz dans un pays étranger, assurez-vous que la bouteille est bien compatible avec votre lyre.

3.2.5 Batterie

Avant de partir en voyage, et notamment après une longue période de non-utilisation, vérifier la charge des deux batteries.

Pour recharger la batterie, brancher le véhicule sur le secteur 230 V durant 24 heures après avoir vérifié que le fusible F1 de protection batterie cellule est bien en place.

Une batterie totalement déchargée perd en efficacité (décharge plus rapide).

3.3 Équipements pratiques et de secours

Vous devez obligatoirement posséder des gilets réfléchissants ainsi qu'un triangle de pré-signalisation (attention, la législation diffère selon le pays ; se renseigner au cas par cas).

Se munir d'un équipement minimum tel que carte routière, boîte à pharmacie, outillage, ampoules et fusibles de rechange, tuyau de remplissage du réservoir d'eau, rallonge 230 V.



**Restes de gaz :
défense de fumer, pas
de flammes nues.**



**Aucun objet métallique
ne doit être en contact
avec la batterie. Le
logement batterie doit
toujours être fermé et
ne contenir aucun
objet autre que la bat-
terie.**



Prévoir les outils contre
la neige (pelle, balai...)
pour nettoyer le marche-
pied, le toit, les fenêtres,
et dégager les abords du
véhicule.

3.3.1 Ampoules

Feux avant Intégraux

Emplacement	Type	Désignation	Aperçu
Feu de croisement	H7	12 V / 55 W	
Feu de route	H7	12 V / 55 W	
Feu de position	R5W	12 V / 5 W	
Feu de direction avant	PY21W	12 V / 21 W	
Feu anti-brouillard	H7	12 V / 55 W	

Pour les feux arrières, les véhicules sont équipés de feux à led.

3.4 Chargement

3.4.1 Prescriptions techniques

Votre camping-car a été conçu et homologué en fonction de prescriptions techniques précises qu'il convient de respecter, dont :

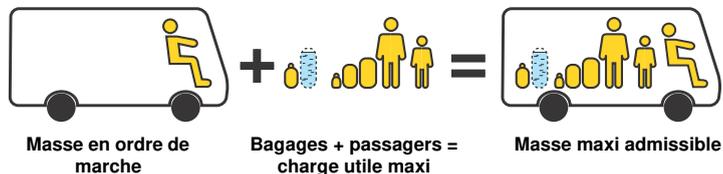
- la masse maximale admissible (véhicule seul)
- la masse maximale tractable (pour la remorque)
- la masse maximale de l'ensemble (véhicule + remorque)
- les masses maximales admissibles sur chacun des essieux
- la masse en ordre de marche (voir "Nota", page 33)

Ces données figurent sur votre certificat de conformité. Certaines d'entre elles figurent aussi sur la carte grise :

- Case F1 : masse maxi admissible
- Case F3 : masse maxi de l'ensemble
- Case G : masse en ordre de marche.

3.4.2 Calcul des masses

Calculer votre chargement en tenant compte des passagers, des bagages et des pleins de carburant, d'eau propre et de gaz. Il doit être réparti au mieux dans les différentes zones de rangement de votre véhicule.



La plaque d'identification (située dans le compartiment moteur) indique :

- la masse maxi admissible du véhicule
- la masse maxi de l'ensemble
- la masse maxi admissible sur chacun des essieux (1, 2 ou 3)

Attention, la pose d'équipements optionnels lourds (réservoir d'eau supplémentaire, climatiseur 230 V + groupe électrogène, porte-moto, etc.) est susceptible d'affecter votre chargement.

Le non-respect de ces prescriptions peut détériorer les conditions de sécurité des camping-cars, et notamment la tenue de route.

3.4.3 Stockage des bagages

Afin d'éviter un surcroît de bagages, établir des listes pour la vaisselle, les vêtements et les objets personnels. Nous vous conseillons de leur affecter une place précise, bien calés dans les nombreux rangements prévus à cet effet, afin de les retrouver facilement. Utiliser au mieux les rangements comme les meubles et les coffres extérieurs.

Répartition des charges



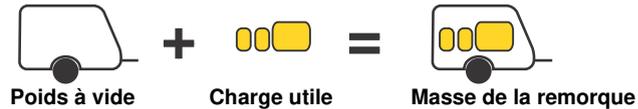
Pour préserver la tenue de route de votre camping-car, le centre de gravité du chargement doit être le plus bas possible. Cela permet de réduire les effets parasites de suspension tels que roulis, tangage...

Les charges lourdes doivent être arrimées ou calées afin d'éviter tout mouvement intempestif. Elles seront placées si possible près du plancher du camping-car et réparties au mieux pour ne pas dépasser les masses maxi autorisées. Les placards sous pavillon et les coffres situés après l'essieu arrière seront donc réservés à des objets relativement légers.



Le non-respect de ces prescriptions peut entraîner des situations de danger en cas de freinage brusque ou de choc.

3.4.4 Remorque



La masse de votre remorque doit rester inférieure ou égale à :

- la masse maxi tractable de votre camping-car (voir "Prescriptions techniques", page 30)
- la masse maxi autorisée pour votre attelage.

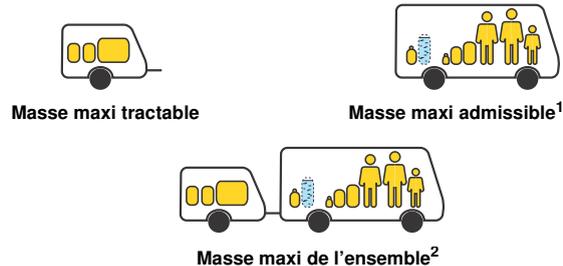
Cette dernière est calculée à partir de la valeur D (en kN) indiquée sur l'attelage, à l'aide de la formule suivante :

$$MR = (D \times T) \div [(9,8 \times T) - D]$$

dans laquelle T = masse maxi admissible de votre véhicule (en tonnes)

Exemple, si T = 3,5 t. et D = 12,5 kN, alors MR = 2 t.

Pour résumer, attention à ne pas dépasser les masses maxi autorisées :



1. Ancienne appellation française : PTAC

2. Ancienne appellation française : PTR

Nota

Les places *carte grise* et les masses en ordre de marche sont calculés au plus juste selon la réglementation européenne. Ils ne tiennent compte que des implantations de base et des équipements de série avec une tolérance de $\pm 5\%$. Les masses en ordre de marche incluent les réservoirs d'eau propre à 15 % et de gazole pleins à 90 % plus une bouteille de gaz remplie à 90 % et le poids du chauffeur fixé forfaitairement à 75 kg.

Contactez votre concessionnaire en cas de pose d'accessoires qui peuvent modifier ces données.

Ce pourcentage de 5 % a été retenu par la réglementation européenne pour prendre en compte la possible variation du poids du camping-car, liée aux aléas de fabrication tant du véhicule de base que de la cellule : tôle extérieure dont l'épaisseur moyenne peut varier, taux d'humidité de composants poreux, etc. Pour couvrir ces aléas de fabrication, Bavaria s'engage à livrer un camping-car dont le poids à vide réel se situe à l'intérieur de la tolérance de 5 % par rapport à la masse en ordre de marche indiqué et retenu lors des formalités d'homologation.

Contactez votre concessionnaire pour toutes informations complémentaires.

3.4.5 Réglage du lit garage électrique en hauteur

(En option)

Le réglage en hauteur du lit au-dessus de la soute permet de modifier rapidement le volume de la soute. Il se fait électriquement en actionnant l'interrupteur situé dans la soute.

Avant de manœuvrer le lit pour le réglage de la soute, s'assurer qu'il n'y a pas d'objet ou de personne sur le lit. S'assurer de l'absence de personne ou d'obstacle dans la zone de manoeuvre.

4 - Déplacement

4.1 Sécurisation avant le départ

Avant de prendre la route, vérifier systématiquement le bon fonctionnement des dispositifs de signalisation (clignotants, feux de route, de croisement, de détresse, avertisseur sonore...).

Votre camping-car est toujours prêt à partir. Il n'y a donc pas de configuration route spécifique. Toutefois, quelques précautions s'imposent pour prévenir tout incident.

- Vérifier que tous les robinets et vannes sont fermés
- Verrouiller la porte du réfrigérateur
- Fermer les portes de la penderie et du cabinet de toilette
- Fermer les fenêtres latérales
- Fermer le toit ouvrant et les lanterneaux
- Verrouiller les placards
- Fermer tous les tiroirs
- Ne laisser aucun objet sur les tables et le plan de cuisine
- Vérifier que toutes les fonctions du panneau de contrôle sont éteintes
- Rentrer le marchepied (fermeture électrique)
- Fermer la porte cellule
- Débrancher le câble extérieur d'alimentation 230 V
- Mettre le réfrigérateur sur position 12 V (ne fonctionne qu'à partir du moment où le moteur tourne)

4.2 Réglages

- Vérifier le réglage des sièges, des ceintures de sécurité et des appuie-têtes
- Régler les rétroviseurs à votre champ de vision



Fermer les bouteilles de gaz et les appareils fonctionnant au gaz avant le départ, sauf pour les véhicules équipés du système gaz permettant l'utilisation du chauffage en roulant.



Photocopier la liste ci-contre afin de l'avoir à portée de main au moment du départ.

4.3 Conduite

Un camping-car est beaucoup plus volumineux qu'une voiture.

Avant la première utilisation, familiarisez-vous avec la conduite du véhicule, en particulier en marche-arrière. Soyez également prudent lors des descentes, des dépassements ou par vent latéral.

Sur la route, ayez toujours en tête les dimensions de votre véhicule.

Hauteur

Attention aux ponts, passages souterrains, parkings, branches d'arbres, auvents de stations service, etc.

Largeur

Évitez de vous engager dans des passages difficiles d'accès, ou dans des zones impliquant des manœuvres de dégagement délicates.

Procéder si besoin à une reconnaissance préalable des lieux.

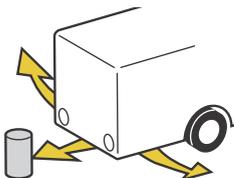
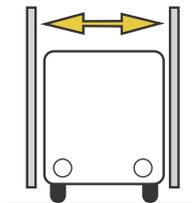
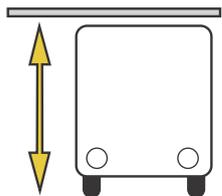
Porte-à-faux

Lors des manœuvres, n'hésitez pas à vous faire assister par une personne à l'extérieur du véhicule.

4.4 Places assises autorisées

Places autorisées en roulant

Seules les places assises en cellule signalées par l'adhésif ci-contre sont autorisées en roulant, avec la ceinture de sécurité bouclée.





L'utilisation des places autorisées en roulant sont uniquement face à la route. Dans certaines configurations de salon, il faut retirer ou moduler des coussins. Les éléments meubles sont à moduler (voir **le couchage dînette**).

Places non autorisées en roulant

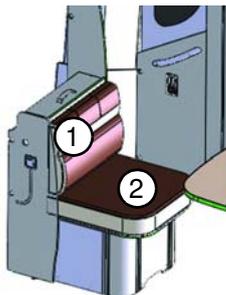
Les places assises en cellule signalées par l'adhésif ci-contre ne sont pas autorisées en roulant.



Place route supplémentaire (option)

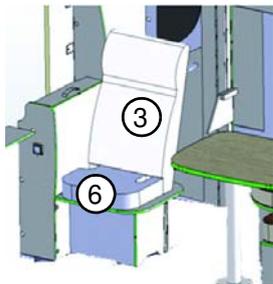
Pour la mise en place de la 5^{ème} place route :

1. Enlever les coussins d'assise 1 et 2
2. Enfiler les tubes du coussin d'assise 3 dans la structure 4 située dans la banquette
3. Verrouiller le coussin d'assise 3 à l'aide des deux vis papillon 5

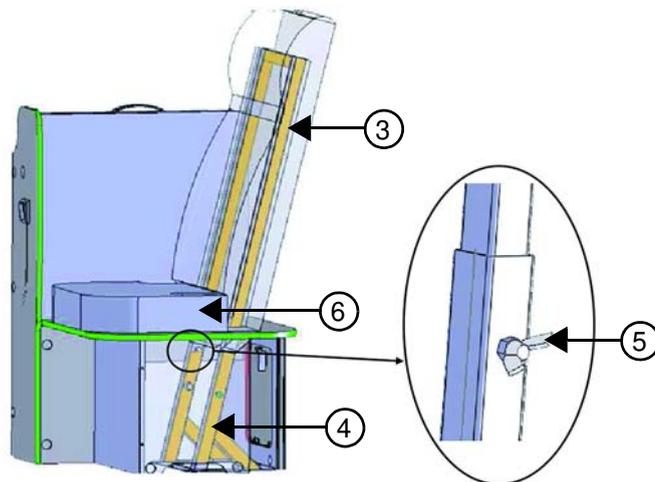


Coussins d'assises 1 et 2

4. Placer le coussin d'assise 6



Coussins d'assises 3 et 6



P

5 - Arrêts et stationnement

5.1 Choix de l'emplacement

Choisir un terrain plat contribuera à votre confort à l'intérieur du véhicule.

5.2 Sécurisation à l'arrêt

- Actionner le frein à main
- Sortir le marchepied si vous utilisez la cellule
- Si vous devez quitter le véhicule momentanément, fermer le toit ouvrant et les lanterneaux
- Couper l'alimentation de la pompe à eau sur le panneau de contrôle
- Actionner l'interrupteur 12 V du panneau de contrôle pour éviter une décharge inutile de la batterie

Sur certains modèles et selon les options, pensez à désactiver la condamnation centralisée si vous sortez du véhicule par la porte cellule alors que le moteur tourne ; vous pourriez ne pas pouvoir pénétrer dans le véhicule si la porte cellule se refermait accidentellement.

5.3 Alimentations

5.3.1 Mise en service de l'eau

Un interrupteur situé sur le panneau de contrôle permet la mise sous pression du service d'eau. La pompe fonctionne automatiquement à chaque ouverture de robinet de l'évier ou du lavabo (dépression).

En cours d'utilisation, la pompe envoie automatiquement l'eau du réservoir dans le ballon d'eau chaude pour le remplir et chauffer l'eau.



Il est interdit d'utiliser un appareil fonctionnant au gaz dans les garages, les parkings fermés et les ferries.



Selon le modèle, la condamnation centralisée doit être désactivée si vous sortez par la porte cellule, moteur en marche.

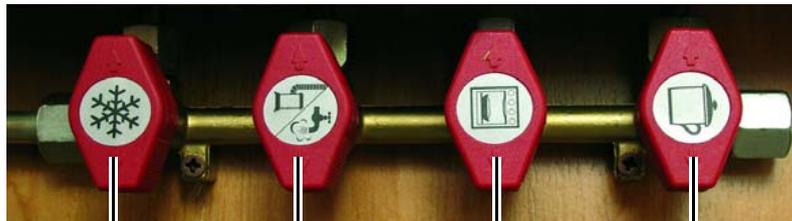


L'utilisation de cales peut s'avérer utile pour mettre à niveau le véhicule.

5.3.2 Mise en service du gaz

- Ouvrir les robinets d'alimentation des appareils situés dans la cuisine ou la pendre.

Les robinets doivent être fermés lorsque le véhicule roule, excepté lors de l'utilisation du chauffage en roulant auquel cas la vanne chauffage/chauffe-eau doit rester ouverte.



Réfrigérateur

Chauffage / chauffe-eau

Four (option)

Plaque de cuisson

Pour le bon fonctionnement de votre inverseur, les deux bouteilles doivent être maintenues simultanément ouvertes. Suivre les indications notées sur le mode d'emploi de l'inverseur.



Prise P17

5.3.3 Électricité 230 V

Le raccordement au secteur se fait au moyen d'un câble à brancher à l'extérieur du camping-car sur la prise bleue P17. Cette prise comporte une liaison « terre » obligatoire. Brancher le cordon d'alimentation puis enclencher le disjoncteur situé à proximité du bloc électrique, afin d'alimenter la cellule.

Pour éviter tout risque d'endommagement de votre chargeur, s'assurer que l'alimentation fournit une tension de 230 V \pm 10 %.



Ne jamais obstruer les orifices de ventilation des compartiments de stockage des bouteilles de gaz.



Raccorder le camping-car à une prise 230 V le plus souvent possible afin de prolonger l'autonomie et la longévité de la batterie cellule.



Si le raccordement au 230 V n'est pas possible, ne pas utiliser la batterie moteur qui doit être réservée au démarrage.



Arrêt d'une semaine à un mois

Basculer l'interrupteur du panneau de contrôle en position arrêt.

5.4 Vidange

Les parkings d'autoroute, les stations service et les aires municipales offrent souvent des bornes d'accueil pour la vidange des eaux usées. N'attendez pas le dernier moment pour vidanger.

5.4.1 Eaux usées

Pour vidanger, actionner la poignée de la vanne de vidange située derrière la jupe de bas de caisse, repérable par un pictogramme.

5.4.2 WC

Pour vidanger la cassette WC, consulter la notice du constructeur.

5.5 Isolation

En été, utiliser les panneaux ou stores isolants afin de prévenir l'élévation de température dans le camping-car.

5.6 Verrouillage

Quand vous quittez le camping-car, verrouillez systématiquement les portes et trappes, et fermez toutes les fenêtres, y compris la fenêtre de toit.



Cassette WC en service



Cassette WC



Les eaux usées doivent être évacuées dans des endroits appropriés et en aucun cas près des habitations, des cours d'eau ou des cultures.



Pour prévenir les mauvaises odeurs, nettoyer régulièrement les réservoirs (voir chapitre 7).

6 - Utilisation des équipements

Avant de lire ce chapitre, il est impératif d'avoir pris connaissance des chapitres 2, 3 et 5.

6.1 Ouvrants

6.1.1 Fenêtres

Fenêtre à projection

Ouverture de la fenêtre



1. Relever les poignées à la verticale
2. Projeter la fenêtre vers l'arrière
3. Régler l'ouverture souhaitée à l'aide des molettes de serrage

La poignée permet aussi de maintenir la fenêtre en position d'aération : ramener la poignée à l'horizontale de manière à l'enclencher à cheval sur la semelle de verrouillage.

Fermeture de la fenêtre



1. Projeter au maximum la fenêtre vers l'arrière
2. Ramener lentement la fenêtre vers l'avant
3. Abaisser les poignées à l'horizontale

Fenêtre coulissante

Selon le modèle, votre camping-car est équipé ou non de fenêtres coulissantes.

Ouverture de la fenêtre



1. Appuyer sur la poignée pour la déverrouiller
2. Faire coulisser la fenêtre dans la position d'ouverture souhaitée



Les fenêtres à ouverture par projection doivent impérativement être fermées lorsque le véhicule roule.

Fermeture de la fenêtre



1. Ramener la fenêtre dans la position de fermeture
2. Vérifier que la poignée est enclenchée

Store combiné moustiquaire / protection solaire

Différents types de stores équipent les véhicules, selon les modèles.

Stores plissés



1. Utiliser la rainure pour descendre la moustiquaire
2. A l'aide de l'autre rainure, relevez le rideau occultant

3. La languette inférieure permet de lier la moustiquaire avec le rideaux occultant



Pour les désolidariser, tirer sur la languette pour libérer la partie moustiquaire et la partie rideau occultant.

6.1.2 Toit ouvrant

Recommandations particulières

Avant d'ouvrir le toit ouvrant, enlever si nécessaire la neige, le givre ou les salissures.

Vérifier que le dôme acrylique n'est pas endommagé par des branches ou des produits toxiques.

Fermer complètement le toit ouvrant avant la mise en route du véhicule et vérifier le bon verrouillage. Ne jamais le manipuler en cours de route.

En cas de défectuosité ou de mauvais fonctionnement, consulter un atelier spécialisé.



Ne pas marcher sur la vitre acrylique. Le non-respect de cette recommandation entraîne une perte de la garantie.



Ne pas nettoyer le dôme avec des produits d'entretien contenant de l'alcool.

Ouverture



1. Sortir la manivelle de son logement
2. Tourner la manivelle jusqu'à l'angle d'ouverture souhaité
3. Arrêter dès que vous sentez une résistance (angle ouverture max. 70°)

Fermeture



1. Tourner la manivelle dans le sens inverse. Verrouiller la fenêtre en faisant 2 ou 3 tours supplémentaires
2. Vérifier le verrouillage en poussant la vitre avec la main
3. Replier la manivelle dans son logement



Fermer les fenêtres de toit lors de pluies ou vents violents, ou lorsque le véhicule est en déplacement.

Store combiné moustiquaire / protection solaire

Un système d'encliquetage permet de combiner les deux stores pour régler la luminosité tout en bénéficiant de la protection moustiquaire.



Encliqueter les deux stores à l'aide des poignées.

Faire coulisser la barre de tension pour régler la luminosité du dôme.



Par forte chaleur, ne jamais occulter la fenêtre de toit à plus des deux tiers, pour assurer une bonne ventilation et préserver les matériaux d'une chaleur excessive.

Volet électrique (option)

Le volet électrique se monte et se baisse à l'aide d'un bouton de commande situé à côté du panneau de contrôle. En position haute, le volet électrique doit toujours être verrouillé avec les loquets situés de chaque côté.

Baisser le volet

1. Déverrouiller les deux loquets.
2. Appuyer sur ▽ du bouton de commande.

Monter le volet

1. Appuyer sur △ du bouton de commande.
2. Verrouiller les deux loquets.



Volet électrique



Bouton de commande du volet électrique



Ne rien laisser sur le tableau de bord lors de la descente du volet. Ne pas utiliser le volet comme pare-soleil.

6.2 Cuisine

6.2.1 Évier

Les niveaux d'eau sont visibles en lecture sur le panneau de contrôle. La pompe peut fonctionner par saccades si le débit d'eau est trop faible.

6.2.2 Hotte

Il convient d'utiliser la hotte pendant la cuisson afin d'éviter la formation de buée ou condensation.

6.2.3 Appareils fonctionnant au gaz

- Lire attentivement la notice des appareils fonctionnant au gaz
- Ne jamais utiliser les appareils sous une pression de service différente de celle pour laquelle ils ont été prévus
- Ne jamais obstruer les évacuations des gaz brûlés des différents appareils

Plaque de cuisson

La plaque de cuisson ne doit en aucun cas être utilisée à des fins de chauffage. Par ailleurs, il convient d'aérer largement durant toute période de cuisson afin d'éviter la formation de buée et de condensation.

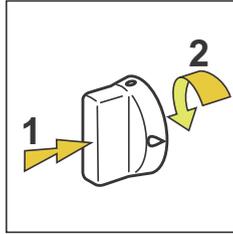


Exemple de hotte

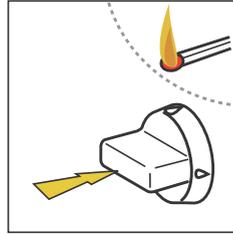


Ne jamais verser d'eau bouillante dans l'évier.

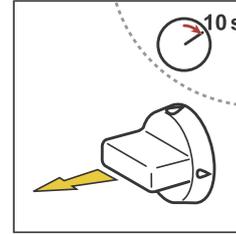
Allumage



1. Presser le bouton en le tournant légèrement vers la gauche.



2. Allumer avec un allume-gaz, une allumette ou au moyen du bouton d'allumage électronique si la table en est dotée.



3. Maintenir le bouton enfoncé pendant 5 à 10 secondes, puis relâcher.

Four (option)

Pour le fonctionnement du four, voir la notice du fabricant.

Chauffage / chauffe-eau

Généralités

Nos camping-cars se situent dans la classe de chauffage n° 2 (suivant EN 1646-1). Le renouvellement permanent de l'air et un dosage adéquat du chauffage permettent d'obtenir une ambiance agréable à l'intérieur du camping-car en toutes saisons.



Les appareils fonctionnant au gaz sont équipés de systèmes de sécurité : le gaz est automatiquement coupé en cas d'extinction de la flamme.

Chauffer suffisamment l'intérieur du véhicule même en votre absence, afin que les conduites d'eau (en particulier celles des toilettes ou servant à l'écoulement) ne gèlent pas.

L'intérieur du camping-car est étanche, et la condensation due à la cuisine, la douche ou les vêtements humides ne s'évapore pas naturellement. Il faut donc bien aérer tout en chauffant beaucoup.

Combinés chauffage / chauffe-eau disponibles selon les modèles de camping car :

Avant la première utilisation, veuillez consulter la notice constructeur.



Doser le chauffage en fonction du nombre de personnes, du lieu de stationnement et des température et humidité intérieures et extérieures.

Alde



Commande de chauffage Alde



Commande de chauffage E2400 (suivant modèle)



Commande de convecteur à ventilateur (suivant modèle)

Soupape de sûreté automatique



Radiateur



Chauffage Combi Truma (avec énergie 230 V en option)

Chauffage fonctionnant soit au gaz, soit à l'électricité (en option) distribuant la chaleur dans tout le véhicule grâce à des bouches d'air chaud.

Chauffage Aïde

Chaudière fonctionnant soit au gaz, soit à l'électricité équipée de convecteurs répartis dans tous le véhicule.

En principe, lorsque le camping-car est habité et que le combiné chauffage / chauffe-eau est utilisé, le réservoir d'eau propre et les tuyaux d'eau ne gèlent pas. Cependant, en cas d'exposition aux vents dominants, de froid particulièrement intense (température inférieure à -5°C) ou si la porte de coffre extérieur était mal fermée par exemple, un risque de gel ponctuel n'est pas exclu et il convient d'y apporter une grande attention.

Soupape de sûreté / vidange

Votre véhicule est équipé d'une soupape de sûreté automatique, elle s'ouvrira dès qu'il y aura un risque de gel dans le véhicule.

Mise en service

Pour obtenir de l'eau chaude, le combiné doit être rempli. Il faut donc d'abord actionner la pompe sur le panneau de contrôle. Actionner la soupape pour évacuer l'air.



Avant la première utilisation, veuillez consulter la notice du constructeur

Chauffage additionnel

Chauffage E2400 Truma (en option avec chaudière Alde)

Chauffage d'appoint fonctionnant au gaz installé en complément de la chaudière Alde.

Chauffage Alde dans la chambre

Il est possible d'isoler le circuit de chauffage de la chambre à l'aide d'une vanne de coupure afin de diminuer la température dans cette zone (sauf modèle LJ). Les schémas ci-dessous vous aideront à localiser la vanne d'isolement.



Vanne de coupure



I7402C, I7802C et I8302C

La vanne de coupure se situe dans un boîtier au sol, à côté de la douche.



I7402GJ, I7802GJ et I8302GJ

La vanne de coupure se situe dans la penderie droite.

Réfrigérateur

Les caches des aérateurs du réfrigérateur doivent être impérativement retirés en cas de fonctionnement au gaz (voir chapitre 3).

Avertissement

Le stockage des aliments doit tenir compte des conditions particulières de fonctionnement d'un réfrigérateur installé dans un véhicule. L'appareil ne peut garantir la température nécessaire à la conservation des denrées très périssables dans certaines conditions, car :



Avant la première utilisation, veuillez consulter la notice du constructeur



Le fonctionnement du réfrigérateur au gaz nécessite le retrait des caches des aérateurs.

- en déplacement, le réfrigérateur utilise du courant 12 V ;
- à l'arrêt, le réfrigérateur fonctionne au gaz ou au courant 230 V selon votre choix ;
- un réfrigérateur peut être situé derrière une vitre au soleil ;
- la température du véhicule peut varier fortement en fonction des conditions climatiques extérieures ;
- la température à l'intérieur d'un véhicule fermé en stationnement et exposé au soleil peut dépasser 50°C ;
- on peut être amené à utiliser le réfrigérateur peu de temps après sa mise en température optimale.

Sont considérées comme denrées très périssables, tous produits portant une date limite de consommation associée à une température de conservation inférieure ou égale à 4°C, en particulier : viandes, poissons, volailles, charcuteries, plats préparés.

Recommandations sanitaires

- Emballer séparément les aliments crus et les aliments cuits avec du papier aluminium ou du film alimentaire.
- N'ôter le sur-emballage des produits que si les indications utiles (DLC, température de conservation, mode d'emploi...) figurent sur l'emballage au contact du produit.
- Ne pas laisser les produits réfrigérés trop longtemps hors du réfrigérateur.
- Mettre en avant les produits dont les dates limites de consommation sont les plus proches.
- Placer les restes dans des emballages fermés et les consommer très rapidement.
- Se laver les mains avant de toucher les aliments, entre chaque manipulation de produits différents et au moment de passer à table.
- Nettoyer le réfrigérateur régulièrement à l'eau savonneuse. Le rincer à l'eau javellisée.

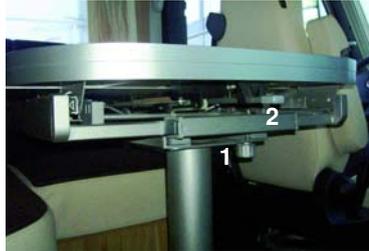


La date limite de consommation (DLC) apparaît sous la forme : « A consommer jusqu'au ... » ou « A consommer jusqu'à la date figurant ... », suivie de la date ou de son emplacement sur l'emballage.

6.3 Table

6.3.1 Table à rallonge escamotable

(en option)



La table est dotée d'un double mouvement de translation dont le réglage s'effectue en desserrant les molettes (1) situées sous la table : une des molettes verrouille le mouvement longitudinal, l'autre le mouvement latéral.

Mise en place de la rallonge

- Lever la manette (2).
- Tirer sur les deux plateaux (3) vers l'extérieur en maintenant la manette vers le haut jusqu'à la sortie du plateau central (4). Ramener les deux plateaux extérieurs en contact du plateau central.

Rangement de la rallonge

- Lever la manette (2).
- Tirer sur les deux plateaux (3) vers l'extérieur en maintenant la manette vers le haut jusqu'à l'abaissement du plateau central.



Lorsque le véhicule est en mouvement, les molettes doivent être serrées.



En position couchage la rallonge doit être rangée.

- Ramener les deux plateaux extérieurs en contact.

Réglage de la table en hauteur (en option)

- Tourner la manette située sur le pied dans le sens horaire.
- Appuyer sur le dessus de la table pour la faire descendre jusqu'à la hauteur voulue.
- Pour la montée, le mouvement est automatique. Tourner la manette dans le sens anti-horaire pour bloquer la translation du pied de table.

6.4 Télévision

Consulter votre concessionnaire pour l'installation d'un téléviseur.

Un logement situé à l'arrière de la banquette de droite permet d'accueillir un téléviseur de 22 pouces suivant les modèles.

Un support orientable est prévu pour le fixer en toute sécurité. L'interrupteur situé sur le panneau latéral gauche permet de couper l'alimentation 12 V afin d'éviter une consommation de veille. Une connexion (fil jaune en attente) est disponible pour commander à l'antenne satellite de se replier automatiquement au démarrage du moteur.



**Interrupteur d'alimentation
12 V**



**Pour ouvrir, tirer vers le
haut à l'aide de la poignée.**



**Pour refermer, saisir la poi-
gnée et pousser vers le bas.**



Interrupteur de commande

6.5 Éclairage indirecte

Le véhicule est équipé dans le salon et la cuisine d'un éclairage indirect. Il est commandé par un variateur de lumière.

Appuyer brièvement sur l'interrupteur de commande pour allumer ou éteindre la lumière. Appuyer sur l'interrupteur pour faire varier la lumière, le sens de variation de la lumière change avec chaque nouvel actionnement de l'interrupteur.

6.6 Autoradio et Autoradio lecteur DVD et GPS

(option)

Pour les autoradios montés en usine, l'alimentation de l'appareil se fait sur la batterie cellule (possibilité d'utiliser l'autoradio à l'arrêt sans risque de décharger la batterie moteur).

Pour les véhicules équipés d'un autoradio lecteur DVD et GPS montés en usine, une liaison audio/vidéo est installée en usine entre l'autoradio et le compartiment TV (possibilité d'utiliser l'autoradio comme lecteur DVD pour la télévision).

Pour que l'autoradio fonctionne, il faut soit mettre le contact châssis via la clé ou activer la fonction auxiliaire sur le panneau de contrôle (voir chapitre 6.1.1). La commande au volant est disponible en option.

6.7 Caméra de recul

L'écran de l'autoradio est utilisé pour la caméra de recul. Voir la notice de l'autoradio pour le réglage de l'écran.



Le GPS – monté en usine – tient compte du gabarit du camping-car pour le calcul des itinéraires.

Attention de ne pas modifier ces paramètres d'usine.

6.8 Cabinet de toilette

6.8.1 Douche et lavabo

Ne jamais verser d'eau bouillante dans le lavabo ou la douche.

Quand le réservoir d'eaux usées est trop rempli, l'excédent peut remonter dans le bac à douche. Afin d'éviter ce problème, vidanger régulièrement les réservoirs.

6.8.2 WC

Ne jamais verser d'eau bouillante dans les toilettes.

Utilisation des WC

Au moment d'utiliser les WC, actionner la vanne située sur le côté de la cuvette. Après usage, actionner la chasse d'eau du réservoir, puis refermer la vanne.

Vidange de la cassette WC

Vidanger la cassette WC aussi souvent que nécessaire (voir chapitre 7).

6.9 Couchage

Attention au risque de chute tout particulièrement pour les enfants. Les couchettes en hauteur ne conviennent pas aux enfants de moins de 6 ans qui sont sans surveillance. Utiliser les couchettes pour le couchage uniquement. Pour les lits en hauteur, utiliser le filet de protection contre les chutes installé dans le véhicule.

6.9.1 Le couchage dînette

(option)

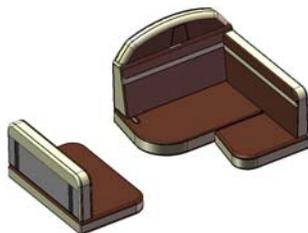
La table est abaissée au niveau des banquettes pour recevoir les compléments de couchage.

- Mettre la table en position basse sur les supports prévus à cet effet
- Sortir éventuellement les compléments de couchage
- Disposer les coussins sur la table

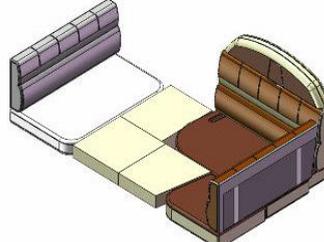
Les plans ci-dessous vous aideront, suivant votre modèle de camping-car, à comprendre la transformation de la dînette en mode couchage.

I8302C et I8302GJ

Position jour

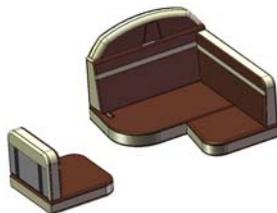


Position nuit

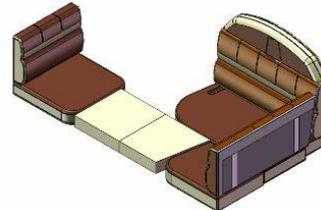


I7102C, I7402C, I7402GJ, I7402J, I7802C et I7802GJ

Position jour



Position nuit



6.9.2 Le couchage en pavillon

Lit manuel dans les camping-cars de type intégral

Le lit situé contre le pavillon (toit) en position jour doit être abaissé au-dessus des sièges de la cabine pour la nuit.

Vérifier que les spots situés sous le lit sont éteints.

- Mettre en place les occultations isolantes ou les rideaux isothermes coulissants sur les vitres et le pare-brise
- Rabattre les dossiers des sièges conducteur et passager vers l'avant (dans le sens de la marche)
- Relever les pare-soleil
- Déverrouiller la sangle de fixation
- Abaisser le lit en position nuit

Lit électrique dans les camping-cars de type intégral

(en option)

Pour un bon fonctionnement du lit, le véhicule doit être calé en position horizontale. En cas de blocage (rencontre d'un obstacle), le lit s'arrête, pour le débloquer, retirer l'obstacle, manoeuvrer le lit en sens inverse pour réinitialiser la commande.

La commande ne fonctionne pas si la tension de la batterie auxiliaire est inférieure à 10,5V ou si le moteur du véhicule est en marche

Position nuit

- Mettre en place les occultations isolantes ou les rideaux isothermes coulissants sur les vitres et le pare-brise.
- Rabattre les dossiers des sièges conducteur et passager vers l'avant (dans le sens de la marche).



Boîtier
de commande



Vérifier que les spots situés sous le lit sont éteints lors de l'utilisation du lit pavillon.



Le lit doit être manipulé par un adulte. S'assurer qu'il n'y a pas d'obstacle ni de personne dans la zone de manoeuvre.

- Relever les pare-soleil.
- Déverrouiller la sangle de fixation.
- Abaisser le lit en position nuit à l'aide de la télécommande
- Installer l'échelle.

Position haute

- S'assurer qu'il n'y a pas d'objet ou de personne sur le lit.
- Ranger l'échelle.
- Remonter le lit en position haute à l'aide de la télécommande.
- Remonter les dossiers des sièges conducteur et passager.
- Verrouiller la sangle de fixation.

6.9.3 Lit à tête relevable – modèles C uniquement

Le lit fonctionne électriquement avec l'interrupteur situé sur le côté droit en tête de lit. L'accès au coffre sous le lit se fait en relevant le sommier, tête de lit baissée. Pour le levage avec deux personnes dans le lit, soulager la tête de lit lors du démarrage.

6.9.4 Lits jumeaux

Sur les modèles GJ, les lits arrière peuvent être utilisés soit en lits séparés, soit en lit central.

Manoeuvre des têtes de sommiers

Les sommiers sont à tête relevable manuellement.

Pour remonter la tête de lit, remonter la tête du sommier manuellement jusqu'à la position désirée.

Pour descendre la tête de lit, remonter la tête du sommier au maximum, puis redescendre la tête du sommier.



Vérifier que les spots situés sous le lit sont éteints lors de l'utilisation du lit pavillon.



Manoeuvre des lits

La manoeuvre des lits pour rapprocher ou éloigner les sommiers se fait électriquement à l'aide des interrupteurs situés à l'entrée de la chambre, de chaque côté, sous les meubles hauts. Chaque interrupteur manoeuvre un sommier.

Pour mettre les sommiers en position lit central, les têtes de lit doivent être impérativement baissées.



Position en lits séparés



Position en lit central



Lors de la manoeuvre des sommiers, s'assurer qu'il n'y a pas d'objet ou de personne dans la zone de manoeuvre. La mise en position des sommiers en position lits séparés ou lit central ne doit pas se faire par des enfants sans surveillance.

7 - Entretien et hivernage

7.1 Installation gaz

Vérifier régulièrement le bon état des tuyaux d'arrivée de gaz dans le coffre à gaz. Les changer pour un modèle homologué identique à celui d'origine, dès que leur état l'exige, et au plus tard avant la date limite d'utilisation marquée sur le tuyau. Ne jamais utiliser de rallonge de ces tuyaux.

7.2 Entretien de l'intérieur

7.2.1 Cabine

Se référer au manuel utilisateur du constructeur.

7.2.2 Mobilier

Utiliser un chiffon humide ou un produit d'entretien doux pour meubles.

7.2.3 Coussins, matelas, rideaux

Nettoyer les coussins et les matelas avec une brosse douce ou un aspirateur. Les mousses de lavage pour textiles délicats sont à utiliser avec prudence. Sur le cuir ou le simili-cuir, n'utiliser que de l'eau savonneuse à l'aide d'un chiffon ou d'une éponge. Nous recommandons un nettoyage à sec pour les housses de matelas.

7.2.4 Entretien des baies

N'utiliser que de l'eau et un chiffon doux pour le nettoyage des fenêtres. Entretien des joints d'étanchéité en caoutchouc avec du talc. Nettoyer les stores avec de l'eau savonneuse exclusivement.



Vérifier l'état des tuyaux de gaz régulièrement. Pour leur remplacement, se conformer aux instructions de la notice du fabricant.



Il est fortement déconseillé de laver en machine vos rideaux et housses de matelas.



Les produits solvants ou décapants de type alcool détériorent immédiatement le double-vitrage. Nettoyer uniquement à l'eau.

7.2.5 Équipements sanitaires

Ne pas utiliser de produits abrasifs.

7.2.6 Appareils de cuisson

Se conformer aux instructions du fabricant.

7.2.7 Réfrigérateur

Chaque année, faire nettoyer les conduits d'aspiration et la cheminée du réfrigérateur à l'air comprimé par un spécialiste agréé.

Entretenir l'intérieur du réfrigérateur selon les instructions du fabricant.

7.2.8 Chauffe-eau

Chaque année, faire nettoyer les conduits d'aspiration et la cheminée du chauffe-eau à l'air comprimé par un spécialiste agréé.

7.2.9 Panneau de contrôle

Le panneau de contrôle ne nécessite pas d'entretien technique. Pour nettoyer la plaque frontale, utiliser un chiffon doux légèrement humidifié et un détergent non-agressif.



Ne pas utiliser de solvant, éthanol ou produit semblable. Aucun liquide ne doit pénétrer à l'intérieur du panneau de contrôle.

7.3 Nettoyage de l'extérieur

7.3.1 Lavage de la carrosserie

La carrosserie de votre camping-car est composée de différents matériaux nécessitant chacun un entretien particulier afin de garantir leur bonne tenue dans le temps.

Pièce	Matériau	Périodicité	Entretien
Face avant sur intégraux Pavillon (parties avant haut et supérieure de la cabine de pilotage)	Polyester*	Hebdomadaire (en période de roulage)	Laver à grande eau.
		Annuel	Appliquer un polish polyester pour conserver l'éclat de la carrosserie, faciliter l'écoulement de l'eau et assurer une protection efficace (intempéries, UV, jaunissement, lessivage...)
Vitrages	Acrylique		Laver à l'eau exclusivement.
Carrosserie	Tôle d'aluminium peinte	Hebdomadaire (en période de roulage)	Laver à grande eau. Utiliser les mêmes produits que pour l'automobile. Nous préconisons un shampoing disponible chez votre concessionnaire.
Pare-choc Protections latérales Passage de roues Feux	Plastique thermoformé (ABS)	Mensuel (en période de camping)	

Nota : n'utiliser que des éponges et chiffons doux. Les tampons abrasifs et les détergents sont interdits.

Éviter un usage trop intensif du nettoyeur haute pression qui peut détériorer certaines parties de la carrosserie (joints, pièces plastiques).

* La couche extérieure des pièces en polyester n'est pas une peinture mais un *gel coat*, couche de protection composée de produits thermo-durcissables. Son vieillissement est directement lié à l'entretien et aux conditions de stockage du véhicule (salissures, humidité, exposition aux UV, à l'air salin, aux fientes d'oiseaux, etc.).



7.3.2 Goudron

Utiliser seulement des produits disponibles chez votre concessionnaire pour enlever les goudrons sur vos fenêtres. Ne pas utiliser d'autres produits chimiques.

7.3.3 Petites rayures

Pour les petites rayures, vous pouvez utiliser un polish liquide. A utiliser avec précaution, après s'être assuré qu'il n'est pas abrasif en le testant sur une petite surface, suivant la profondeur des rayures.

7.4 Hivernage ou arrêt prolongé

7.4.1 Batteries

Entretien de la batterie

La longévité de la batterie dépend de la manière dont elle est utilisée et entretenue. Veiller à ce que les cosses soient toujours propres et graissées afin d'éviter la sulfatation. Vérifier également que les cosses sont bien serrées.

Quand recharger ?

Charger la batterie lorsque la tension atteint 12,2 V.

En cas d'arrêt prolongé, vérifier régulièrement l'état de charge et recharger si nécessaire. Une recharge de la batterie est nécessaire au moins tous les six mois. Le non-respect de cette consigne est une cause d'exclusion de prise en charge sous garantie.



Éteindre l'alimentation 12 V dès que le véhicule n'est pas habité.



La batterie cellule est équipée d'un tuyau de dégazage qui ne doit pas être obstrué et rester libre vers l'extérieur.

Comment recharger ?

Pour recharger la batterie, brancher le véhicule sur le secteur 230 V durant 24 heures après avoir vérifié que le fusible F1 de protection batterie cellule est bien en place.

Stockage

- Mettre hors service l'interrupteur principal 12 V sur le panneau de contrôle.
- Retirer le fusible 50 A (F2) sur le bloc électrique pour déconnecter la batterie moteur.
- Arrêter tous les appareils et éteindre toutes les lampes.
- Retirer le fusible 50 A (F1) sur le bloc électrique pour déconnecter la batterie cellule après vous être assuré de sa bonne charge (une batterie déchargée est sensible au gel).
- Déconnecter les bornes de la batterie.

Suivre les consignes du manuel d'utilisation du bloc électrique pour les autres mesures relatives à l'immobilisation.

Si le véhicule doit rester immobilisé pendant une longue période dans des conditions de froid intense, démonter les batteries et les garder dans un lieu à température moyenne.

Stockage de la batterie cellule :

Les batteries chargées avec acide, dans le cas où elles sont laissées inactives, sont assujetties au phénomène d'autodécharge. Ce procédé chimique consiste en une transformation progressive des matières actives des plaques en sulfate de plomb. La technologie actuelle utilisée pour la production de nos batteries chargées permet de minimiser ce phénomène.

Toutefois, si les batteries sont inutilisées trop longtemps (plus de six mois), l'état de charge diminue de plus de 20 % et la sulfatation des plaques peut devenir irréver-



La batterie est un appareil dangereux. Lors de toute manipulation, ne pas fumer et veiller à ne pas provoquer d'étincelles.

L'électrolyte est un produit corrosif. En cas de contact, se rincer abondamment à l'eau claire.



Les batteries contiennent des substances dangereuses pour l'environnement. L'élimination des batteries usagées doit se faire dans le respect de l'environnement et des réglementations en vigueur.

sible, rendant difficile la recharge, avec le risque de compromettre définitivement les performances et la durée de vie des batteries.

La première règle à respecter est donc de ne pas laisser la batterie déchargée pendant une longue période. Pour pallier ce phénomène, il est nécessaire de ne pas laisser la charge de la batterie descendre en dessous de 11,9 V pendant une longue période, car il y a un risque de décharge profonde, cause d'exclusion de la garantie.

La principale cause de dégradation des batteries est la sulfatation (80 % des cas). Quand l'état de sulfatation est avancé, il peut se manifester par l'apparition de poudre blanche au niveau des cosses.

Phénomène d'autodécharge :

Une batterie se décharge même sans être utilisée. Pour un stockage à une température de 20 °C, la perte de capacité peut atteindre 6 % par mois pour des batteries de mauvaise qualité.

Plus la température est basse, moins la perte est importante. Avant une période d'hivernage, il convient d'appliquer une charge complète. L'utilisation de panneaux solaires ou d'éoliennes permet également la réaliser.

Une température ambiante élevée accélère le processus d'autodécharge. Il est donc conseillé de stocker la batterie dans un endroit frais (autour de 10 - 15°C).

7.4.2 Eau

Le camping-car non habité et non chauffé doit être protégé contre les moisissures et les bactéries lors de l'hivernage. Respecter les règles suivantes pour une parfaite vidange de l'ensemble de l'installation d'eau propre.



Trappe de visite du réservoir d'eau propre

Vidange des circuits d'eau propre et d'eaux usées

- Vider le réservoir d'eaux usées en actionnant la vanne de vidange. Pour les véhicules à double-plancher uniquement, ouvrir d'abord la bonde de vidange située au fond du réservoir.
- Vider le réservoir d'eau propre par le bouchon de visite situé, suivant le modèle, sous les coussins de la banquette avant ou sous la trappe de visite située à l'arrière du véhicule dans le plancher. Ouvrir la bonde de vidange située au fond du réservoir.
- Laisser les robinets mitigeurs ouverts en position médiane et la pomme de douche posée sur le fond du bac à douche.

Purge du chauffe-eau

- Pour vider le chauffe-eau, tourner la manette bleue sur 180°. Le bouton pression saute et l'eau du chauffe-eau peut s'écouler.
- Mettre la pompe en marche (sur le panneau de contrôle) pour évacuer l'eau de toute la tuyauterie. La vidange est complète lorsque l'eau ne s'écoule plus de la soupape du chauffe-eau.

7.4.3 Mise hors service du réfrigérateur

Pour mettre le réfrigérateur hors service pour une durée indéterminée, fermer le robinet d'arrêt à bord, ainsi que le robinet des bouteilles dans le coffre à gaz. Maintenir la porte entrebâillée, puis installer les caches Hiver sur les grilles de ventilation (en option).

7.4.4 Coussins, matelas, rideaux

Abaisser les lits pavillon (suivant modèles) afin d'éviter la condensation et la moisissure du matelas.



Nettoyer l'intérieur des réservoirs. La présence d'eau stagnante même en petite quantité favorise l'apparition d'odeurs ou d'algues.



La pompe peut tourner plusieurs minutes à vide, sans détérioration.

Les rideaux isolants plissés (en option) situés dans la partie cabine doivent être fermés pour éviter la moisissure.

7.4.5 Réparations

Vous trouverez ci-après la liste des concessionnaires agréés Bavaria en France et à l'étranger. Vous disposerez de la dernière version de notre réseau européen sur www.bavaria-camping-car.com.

Ne jamais permettre ou réaliser de modifications des installations et appareils électriques ou GPL, sauf par des installateurs agréés.



Pour des raisons de sécurité, les pièces de rechange doivent être conformes aux spécifications du fabricant et montées par lui ou son représentant agréé.

Bavaria France

Dpt	Concessionnaire	Adresse	Tél. - Fax	E-mail - Site web
10	CLC Troyes	ZAC des Mercières 6 rue des Vignes 10410 VILLECHETIF	☎ +33 (0)3 25 82 56 30 ☎ +33 (0)3 25 75 69 28	clctroyes@clc-loisirs.com www.clc-loisirs.com
11	SODEV TPL Narbonne	Chemin de Rataccas Z.I. Plaisance 11100 NARBONNE	☎ +33 (0)4 68 42 01 67 ☎ +33 (0)4 68 42 13 80	sec1.narbonne.concess@tpl.fr
13	Espace Détente	1992 Route nationale 8 13170 LES-PENNES-MIRABEAU	☎ +33 (0)4 42 02 86 81 ☎ +33 (0)4 42 02 81 17	viauregis@gmail.com infos.espacedetente@gmail.com
14	Auto Camping Car Service	4 et 6 Ave des Carrières Rond-point de la Maladrerie Parc d'activité de la Grande Plaine 14760 BRETTEVILLE/ODON	☎ +33 (0)2 31 73 01 01 ☎ +33 (0)2 31 75 29 57	info@boutelet.com
16	Brault Loisirs	2 route de Limoges 16260 CHASSENEUIL	☎ +33 (0)5 45 68 17 95 ☎ +33 (0)5 45 95 32 19	brault-loisirs@orange.fr www.braultloisirs.com
18	ISL (Inter Service Loisirs)	Route de la Charité 18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY	☎ +33 (0)2 48 24 31 40 ☎ +33 (0)2 48 70 75 36	isl18@wanadoo.fr www.inter-services-loisirs.fr

Dpt	Concessionnaire	Adresse	Tél. - Fax	E-mail - Site web
22	Bonjour Caravaning 22	Rue des Perrières Z.A. des Landes 22400 COETMIEUX	☎ +33 (0)2 96 51 51 51	plerin@bonjourcaravaning.fr
28	Caravaning Central	10 rue Jean Perrin 28600 LUISANT	☎ +33 (0)2 37 31 66 92 ☎ +33 (0)2 37 31 66 84	j.cuhna@caravaning-central.fr
29	Finistère Camping Car	Z.A. de Ty Ar Menez 29740 PLOUGASTEL-DAOULAS	☎ +33 (0)2 98 37 81 82 ☎ +33 (0)2 98 37 81 78	ouestevasionbrest@orange.fr www.ouest-evasion.fr
30	SODEV TPL Nimes	1520 route de Nîmes 30540 MILHAUD	☎ +33 (0)4 66 29 78 24 ☎ +33 (0)4 66 29 78 24	jm.gobert@tpl.fr
31	Toulouse Espace Loisirs	36, route de Paris 31150 FENOUILLET	☎ +33 (0)5 62 10 76 65 ☎ +33 (0)5 61 70 94 85	muret.cc.guybeauvois@loisireo.fr www.loisireo.fr
31	Muret Camping Cars	14 boulevard de Joffrey 31600 MURET	☎ +33 (0)5 61 51 61 79 ☎ +33 (0)5 61 51 61 17	arnofi@loisireo.fr
33	Bordeaux Espace Loisirs	Rue Miguel Cervantés BP10363 33694 MERIGNAC CEDEX	☎ +33 (0)5 56 34 87 12 ☎ +33 (0)5 56 55 95 31	nadege.sanz@loisireo.fr
33	Bordeaux Camping Cars	RN 10 - Sortie 32.1 106 Avenue de l'Aquitaine 35660 SAINTE-EULALIE	☎ +33 (0)5 56 38 12 22 ☎ +33 (0)5 56 38 03 71	bordeaux-camping-cars@loisireo.fr www.loisireo.fr
34	Montpellier Espace Loisirs	Mas de Figuiere Espace Commercial Frejorgues 1463 rue Hélène Boucher 34130 MAUGUIO	☎ +33 (0)4 99 64 28 00 ☎ +33 (0)4 99 64 28 01	mel.commercial@loisireo.fr
35	Ouest Évasion	ZA Beauséjour 35520 LA-MEZIERE	☎ +33 (0)2 99 62 42 06 ☎ +33 (0)2 99 62 48 10	ouest-evasion@wanadoo.fr www.ouest-evasion.fr

Dpt	Concessionnaire	Adresse	Tél. - Fax	E-mail - Site web
37	SAS Sud Loire Caravanes 37	Z.I. de Martigny 37210 PARCAY-MESLAY	☎ +33 (0)2 47 29 01 11 ☎ +33 (0)2 47 29 13 89	slc.parcaymeslay@wanadoo.fr www.sud-loire-caravanes.com
41	Auto Caravanes Loisirs	RN 152 41500 SUEVRES	☎ +33 (0)2 54 87 80 23 ☎ +33 (0)2 54 87 85 36	acl.silvere@hotmail.fr www.auto-caravanes-loisirs.fr
42	Camping Cars 42	La Bruyère RN 82 42580 L'ETRAT	☎ +33 (0)4 77 93 08 79 ☎ +33 (0)4 77 93 03 44	regis@campingcar42.com
44	Socodim Loisirs	90 route des Sorinières 44400 REZE	☎ +33 (0)2 51 70 27 87 ☎ +33 (0)2 51 70 11 39	v.vendeur@socodim.fr
49	Sud Loire Caravanes 49 Nord	Parc d'activités d'Angers - Avrillé B.P. 50038 - Z.I. des Landes II 49240 AVRILLE	☎ +33 (0)2 41 42 72 40 ☎ +33 (0)2 41 42 40 00	m.doleans@sud-loire-caravanes.fr www.sud-loire-caravanes.com
49	Caravaning Central	17 rue du Mans 49300 CHOLET	☎ +33 (0)2 41 58 96 64 ☎ +33 (0)2 41 58 96 66	l.renaud@caravaning-central.com www.caravaning-central.com
56	Bonjour Caravaning Guidel	14 ZA de Pen Mane 56520 GUIDEL	☎ +33 (0)2 97 02 70 70 ☎ +33 (0)2 97 02 70 71	guidel@bonjourcaravaning.fr
56	Bonjour Caravaning	28 rue des 2 Moulins 56880 PLOEREN	☎ +33 (0)2 97 02 70 70	ploeren@bonjourcaravaning.fr
57	CLC Expo Camping Car	ZAC Actisud Saint-Jean 57130 JOUY-AUX-ARCHES	☎ +33 (0)3 87 38 33 98 ☎ +33 (0)3 87 38 34 17	contactexpo@clc-loisirs.com

Dpt	Concessionnaire	Adresse	Tél. - Fax	E-mail - Site web
59	Lestringuez et Fils	RN 43 - 98 bis, rue V. Wattremez - BP35 59157 BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS	☎ +33 (0)3 27 76 55 80 ☎ +33 (0)3 27 76 55 82	www.lestringuez.com
		Avenue de la République 59472 SECLIN	☎ +33 (0)3 20 32 25 99 ☎ +33 (0)3 27 76 55 82	v.dugoguet@lestringuez.com
		ZAC Auchan Louvroil rue de l'Espérance 59720 LOUVROIL	☎ +33 (0)3 27 62 05 49 ☎ +33 (0)3 27 64 79 66	y.lestringuez@lestringuez.com
60	Wattellier Loisirs	Rue Emile Combes 60600 ERQUERY	☎ +33 (0)3 44 50 15 07 ☎ +33 (0)3 44 50 85 29	sas.wattellier@wattellier.com
63	Destinea Cap Liberté	41, Avenue d'Aubière 63800 COURNON-D'AUVERGNE	☎ +33 (0)7 73 26 82 68 ☎ +33 (0)4 73 26 72 10	capliberte63@orange.fr
64	Béarn Loisirs	89 Bd de l'Europe 64230 LESCAR	☎ +33 (0)5 59 77 66 00 ☎ +33 (0)5 59 77 66 06	bearnloisirs@wanadoo.fr
64	Loisirs Evasion	12 Av. du Dr Camille Delvaile 64100 BAYONNE	☎ +33 (0)5 59 55 24 24	commercial@loisirs-evasion.com
67	Go Loisirs Lehmann	RN 4 Sortie autoroute A351 67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM	☎ +33 (0)3 88 78 15 40 ☎ +33 (0)3 88 78 06 14	strasbourg-caravanes-cc@wana- doo.fr
69	Camping Car 69	RN 6 - 174 Route de Grenoble 69000 SAINT-PRIEST	☎ +33 (0)4 78 90 37 72 ☎ +33 (0)4 78 90 07 05	contact@campingcar69.com
72	SLC CARRE 72	7 Avenue du Mans 72650 LA-BAZOGÉ	☎ +33 (0)2 43 25 42 60 ☎ +33 (0)2 43 25 48 15	s.common@sud-loire-caravanes.fr
73	Alpes Évasion	224 Rue de la Dent de Chat 73420 VOGLANS	☎ +33 (0)4 79 61 23 83	info@alpesevasion.fr www.alpesevasion.com

Dpt	Concessionnaire	Adresse	Tél. - Fax	E-mail - Site web
74	Évasion Liberté	539 Route d'Aix-les-Bains 74600 SEYNOD	☎ +33 (0)4 50 46 69 69 ☎ +33 (0)4 50 46 69 70	info@evasion-liberte.com
76	Camping Cars Pierre	441 Route de Rouen 76520 BOOS	☎ +33 (0)2 32 96 31 96 ☎ +33 (0)2 32 96 31 97	c.pierre@camping-cars-pierre.com
77	Évasion Caravanes Camping-cars	RN 3 - Ferme le Gros Bois 77410 CLAYE-SOUILLY	☎ +33 (0)1 60 26 28 39 ☎ +33 (0)1 60 26 83 93	sa.evasion@wanadoo.fr
77	Comptoir du Camping-car	11 Rue du Luxembourg ZAC de l'Europe 77310 ST FARGEAU PONTIERRY	☎ +33 (0)1 64 41 09 36	marcauto@wanadoo.fr
79	Niort Évasion	B.P. 1092 - Souche 79010 NIORT CEDEX	☎ +33 (0)5 49 33 41 76 ☎ +33 (0)5 49 33 45 69	julien@niort-evasion.com www.niort-camping-car.com
85	Vendée Loisirs	La Landette Route des Sables 85430 LES-CLOUZEUX	☎ +33 (0)2 51 40 38 18 ☎ +33 (0)2 51 40 31 12	n.vendee@socodim.fr
86	Vienne Aventure	19 Av. du Cerisier Noir 86530 NAINTRE	☎ +33 (0)5 49 23 40 72 ☎ +33 (0)5 49 20 39 39	ch.cecil@free.fr
88	CLC Vosges	13 allée N°4 - Zone Inova 3000 88150 THAON-LES-VOSGES	☎ +33 (0)3 29 39 30 30 ☎ +33 (0)3 29 39 62 88	clcvosges@clc-loisirs.com www.clc-loisirs.com
90	Ypocamp Jeanniot Loisirs	Route de Montbelliard 90400 SEVENANS	☎ +33 (0)3 84 56 01 48 ☎ +33 (0)3 84 56 13 38	jeanniot-belfort@ypocamp.fr www.ypocamp.fr

Bavaria Europe

Pays	Concessionnaire	Adresse	Tél. - Fax	E-mail - Site web
Belgique	Caravanes A.J.D.	Ateliers J. Delbrouck S.A. Route du Condroz, 205 B - 4120 ROTHEUX (Liège)	☎ +32 43 71 32 37 ☎ +32 43 71 20 46	vente@ajd.be www.ajd.be
Belgique	Nv DECUYPER	Beneluxlaan 2 8970 POPERINGE	☎ +32 57 33 77 77	bart@decuyper.com www.decuyper.com
Belgique	Urbano Mobility Solutions BVBA	Duinkerseweg 20 8400 Oostende	☎ +32 59 55 40 00	www.urbano.be desk@urbano.be
Suisse	Forster Wohnmobile GmbH	Seuzachstrasse 38 CH-8413 NEFTENBACH	☎ +41 52 232 39 30	roger.forster@fbo.ch
Suisse	Garage Mecasport	Col. Hoffmeyer 24 CH-2854 BASSECOURT/JU	☎ +41 32 426 56 09 ☎ +41 32 426 56 59	mecasport.corbi@bluewin.ch

A

Accessoires électriques et électroniques	15
Aération	12, 22
Aérateur de réfrigérateur	26
Dispositifs	12
Alimentation 12 V	16
Alimentation 230 V	16
Alimentation électrique	16
Aménagement intérieur	12
Appareils de cuisson	62
Appareils fonctionnant au gaz	47
Attelage	10, 32

B

Bagages	31
Baies (entretien)	61
Batterie	
Mise hors service	64
Sécurité	24
Batterie cellule	16, 65
Rechargement	16
Batterie moteur	16
Bouteilles de gaz	22
Twiny	22

C

Cabinet de toilette	56
Calcul des masses	30
Capteurs	18
Carburant	26
Carrosserie (entretien)	63
Cellule	11
Chargement	30
Chargeur	16, 18
Chasse d'eau	56
Châssis	10
Chauffage	48
Système gaz permettant le chauffage en roulant	22
Chauffe-eau	62
Purge	67
CLC (Comité de liaison du camping-car)	9
Combiné chauffage / chauffe-eau	49
Condensation	49
Conduite	35
Manœuvres	35
Couchage	56
Couchage d'înette	56
Coussin, matelas, rideaux	61
Crevaision	10
Cuisine	47

D	
Déchets	8
Disjoncteur	18
Douche	56
E	
Eau	13, 66
Mise en service	38
Schéma d'alimentation	13
Eau propre	
Remise en service	26
Remplissage	14, 27
Vidange	67
Eaux usées	
Réservoir	14
Vidange	8, 14, 40
Électricité	15
Éléments du circuit	18
Raccordement au secteur	39
Schéma d'alimentation	15
Sécurité	24
Entretien	61
Environnement	7
Équipements sanitaires	62
Évier	47
Extincteur	23

F	
Fenêtres	41
Fluides	13
Four	48
Fusibles	18
G	
Garantie	6
Gaz	
Détendeur	22
Fuite	24
Installation	21
Inverseur	39
Mise en service	39
Pression d'utilisation	22
Robinets d'alimentation	39
Schéma d'alimentation	21
Sécurité	24
Tuyaux d'alimentation (lyres)	22
Goudron	64
Groupe électrogène	17
H	
Hotte	47

I		O	
Immobilisation		Occultations isolantes	58
Arrêt d'une semaine à un mois	40	Ouvrants	11
Remise en service	26		
Incendie	23	P	
Installation gaz	61	Panneau de contrôle	20, 41
		Entretien	62
K		Panneau solaire	17
Kit de réparation rapide	10	Parallélisme	10
		Pictogrammes	4
L		Plaque de cuisson	47
Lavabo	56	Pneumatiques	
Lit pavillon	58	Crevaison	10
		Poids	
M		Masse maximale admissible	30
Manœuvres	35	Porte-moto	10
Marchepied	34	Porteur	10
Mobilier	61	Pression de gonflage	27
Moustiquaire	43, 46	Purge du chauffe-eau	67
N			
Niveaux	26		
Carburant	26		
Eau propre	27		
Gaz	28		

R

Rayures	64
Réfrigérateur	26, 62
Aérateurs	26
Mise hors service	67
Remise en service	26
Réparations	68
Répartition des charges	32
Réservoir	
Carburant	26
Rideaux isothermes	58

S

Sécurité	23
A l'arrêt	38
Avant le départ	34
Sécurité sanitaire (Recommandations)	52
Soupape de sûreté	49
Stationnement	
Emplacement	38
Isolation	40
Savoir-vivre	8
Store	43, 46
Système gaz permettant le chauffage en roulant	22

T

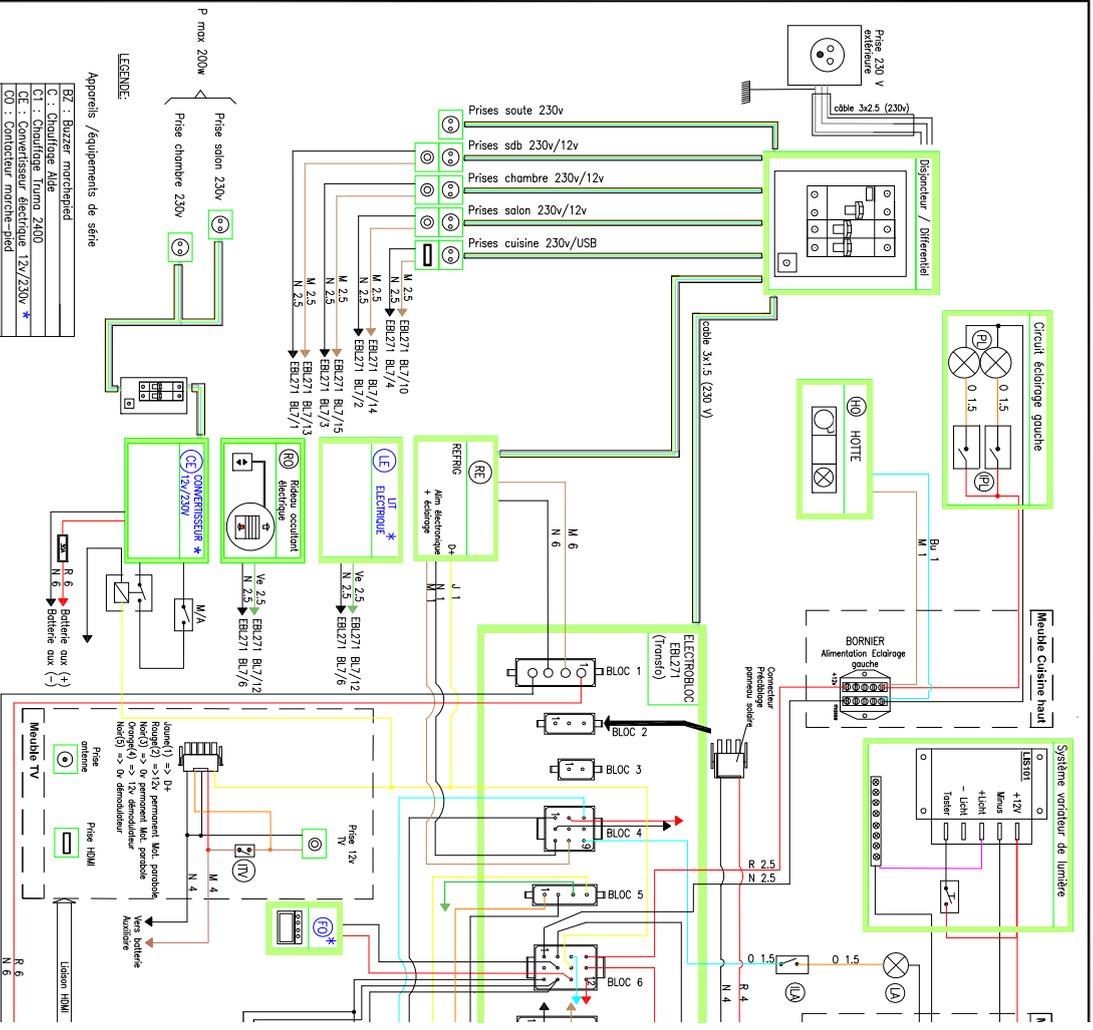
Télévision	54
Toit ouvrant	44
Transformateur	18
Trappes	11

V

Vanne d'évacuation	14
Vannes	11
Verrouillage	40
Vidange	8, 40
Eaux usées	40
Réservoir eau propre	67
WC	40

W

WC	56
----	----



P max 200W

Prise salon 230v

Prise chambre 230v

LEGENDE:

- Appareils / équipements de série
- EBZ : Buzzer mortifié
 - C : Chauffage Ailes
 - CI : Chauffage Inma 2400
 - CE : Convertisseur électrique 12V/230V *
 - CO : Contacteur marche-pied
 - FO : Four
 - HO : Hotte
 - HA : réfrigérateur/ temps ouvert
 - MP : interrupteur mortifié
 - IR : interrupteur 12V 1W
 - IA : Interrupteur à bouton et Lampes
 - LE : Lvl électrique *
 - MPE : Marchepied électrique
 - PL : Halonier et Lampes
 - PO : Pompe
 - RE : Réfrigérateur
 - RO : Rideau occultant avant électrique
 - RP : Sonde réservoir eau propre
 - RU : Sonde réservoir eau usées
 - ST : Sonde température ambiante chauffage
 - WC : Vorne WC

- Fusibles / Reins :
- F1: Fusible 50A Batterie auxiliaire
 - F2: Fusible 50A Batterie moteur
 - F3: Fusible 20A Puisseance 12V Réfrig.
 - F4: Fusible 2A Détection batterie auxiliaire
 - F5: Fusible 15A TV / Antenne SAT
 - RL : Reins Marche Pied

- Couleurs :
- B/L : Bleu foncé
 - B/D : Blanc
 - C : gris
 - M : marron
 - N : noir
 - R : rouge
 - O : orange
 - Ve : vert
 - V : violet
 - W : jaune

* Appareils / équipements en option ou selon modèle



Votre concessionnaire:

A large, empty rounded rectangular box with a thin black border, intended for the name of the dealer.

Route du Demi-Boeuf - 44310 LA LIMOUZINIÈRE-FRANCE

Tél. : 02 40 32 16 00 / Fax : 02 40 32 16 37

www.bavaria-camping-car.com

Les véhicules photographiés dans ce catalogue peuvent comporter des équipements en option avec supplément de prix. Les véhicules BAVARIA étant commercialisés dans plusieurs pays d'Europe, leurs caractéristiques techniques et leurs équipements peuvent différer d'un pays à l'autre. Pour la définition exacte des modèles disponibles dans chaque pays, veuillez consulter votre concessionnaire BAVARIA. Les éléments de stylisme et de décoration ayant servi à agrémenter les visuels de ce catalogue ne font pas partie du véhicule et de la prestation de livraison de BAVARIA. Par ailleurs, BAVARIA se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les véhicules décrits dans ce catalogue. Malgré le soin apporté à sa réalisation, celui-ci ne peut constituer un document contractuel.